

Synthèse

**Candidature du
Bassin minier Nord-Pas de Calais
au Patrimoine mondial
CALL**

I.	Les grandes étapes de la candidature	p.3
II.	Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, Histoire et Patrimoine	p. 5
III.	La proposition d'inscription	p. 16
IV	Description des éléments inclus dans le périmètre	p.22

I. Les grandes étapes de la candidature du Bassin minier Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial

- **2002** : Inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais sur la liste indicative de la France
- **2003** : Lancement de l'Association Bassin Minier Uni en charge du portage de la candidature pour le compte du territoire et de la mobilisation des acteurs et de la population autour de ce projet
 - *Président : Jean-François Caron, Maire de Loos-en-Gohelle, Conseiller Régional*
 - *Président du Comité de Soutien : Pierre Mauroy, Sénateur*
 - *Financement : Etat Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, Conseils Généraux Nord et Pas-de-Calais, les huit intercommunalités concernées par la candidature, financements privés (Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne)*
- **2003/2005** : Construction des fondements de la candidature, organisation de la mobilisation, réalisation d'un premier dossier qui sert de base à une collaboration avec le Ministère de la Culture.
- **2005/2007** :
 - La Mission Bassin Minier est chargée de l'élaboration d'un Schéma de Développement Patrimonial à l'échelle du bassin minier qui est le support de l'élaboration d'un plan de gestion « UNESCO »
 - Réalisation de l'inventaire hiérarchisé du patrimoine minier
 - Finalisation des études : historiques, paysagères, juridiques, ...
 - Séminaire d'experts internationaux pour qualifier la candidature
 - Colloques organisés sur le territoire : porté à connaissance, construction collective des conditions de protection, de gestion et de valorisation du patrimoine
 - Montée en puissance de la mobilisation : publications, expositions, circuits de visite, événementiels, spectacles à l'initiative des acteurs du territoire publics ou associatifs
- **2008/2009** :
 - Implication du MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat) dans l'instruction de la candidature (dimension paysage, élaboration des outils de gestion)
 - Auditions par le Comité des Biens Français du Patrimoine Mondial de Daniel Percheron, Président de Région, et de Jean François Caron, Président de BMU.
 - Campagne exceptionnelle de protection Monuments Historiques : protection de 69 édifices issus de l'héritage minier.
 - Finalisation du dossier de candidature
- **2010** : Dépôt du dossier de candidature auprès du Centre du Patrimoine mondial par l'Etat français
- **2012** : Examen de la candidature par le Comité du Patrimoine mondial à Saint-Petersbourg, Russie

II. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, Histoire et Patrimoine

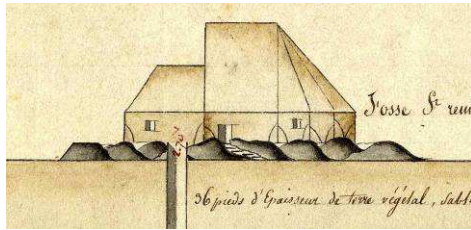
Contexte géologique et géographique

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais constitue l'extrémité occidentale du bassin charbonnier européen continental. Plus globalement, il fait partie des gisements houillers qui s'égrènent depuis la Colombie jusqu'aux Appalaches aux Etats-Unis, de l'Irlande méridionale à l'Ukraine, du Kazakhstan à la Chine et à l'Inde.

Après celui de la Rhur en Allemagne, le gisement du Nord-Pas de Calais est le plus étendu d'Europe du Nord-Ouest. Une de ses spécificités est d'être le seul gisement de grande dimension entièrement souterrain. Associée à un relief peu marqué en surface, cette caractéristique a directement influencé le mode de développement, l'organisation et l'emprise foncière de l'activité minière, en favorisant notamment un étalement linéaire sur une grande superficie : 120 kilomètres de long ; 12 kilomètre de large ; 1,2 kilomètres de profondeur.



270 ans d'histoire



1720 : Découverte de charbon à Fresnes-sur-Escaut et naissance du Bassin du Nord.

1757 : Fondation de la première compagnie minière, la Compagnie des Mines d'Anzin.

1832 : La Compagnie des Mines d'Anzin crée la première caisse de secours chargée de verser des allocations aux mineurs blessés.

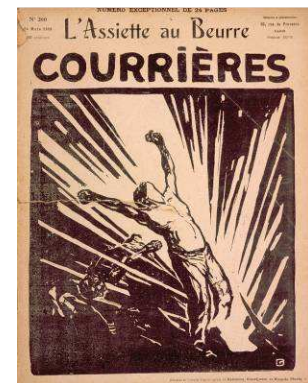
1841 : Découverte du charbon à Oignies.

1847 : Sondage à la fosse de l'Escarpelle, près de Douai, donnant l'impulsion pour la mise en exploitation du Bassin du Pas-de-Calais.

1906 : Catastrophe des Mines de Courrières, 1099 morts.

1913 : Le Bassin du Nord – Pas de Calais produit 67 % de la production nationale (27 millions de tonnes) et emploie 130 000 mineurs.

1914-1918 : Première Guerre mondiale : 103 fosses détruites (sur environ 150) , 1900 kilomètres de galeries inutilisables.



1930 : Production record de 35 millions de tonnes (64% de la production nationale).

1939-1945 : Seconde Guerre mondiale : exploitation systématique par les troupes occupantes

1946 : Loi de Nationalisation et création des Houillères du Bassin du Nord-Pas de Calais. Institution du « Statut du mineur ».

1947 : 222 000 mineurs travaillent dans le Bassin minier au plus fort de la Bataille du charbon.

1956 : Production de 29 millions de tonnes, 166 000 mineurs.

1968 : « Plan Bettencourt » qui prévoit l'arrêt progressif de l'activité.

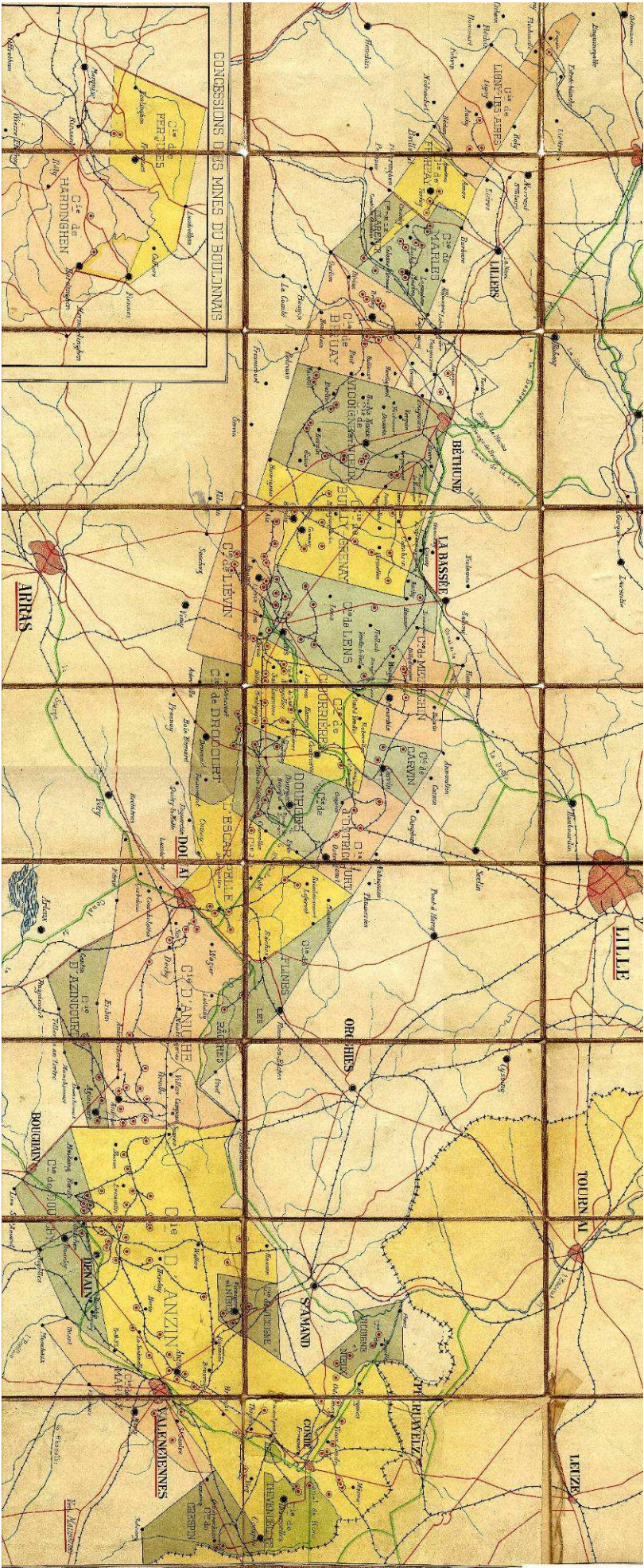
1971 : Production de 15 millions de tonnes, 62 000 mineurs

1974 : Catastrophe de Liévin : 42 morts.

1981 : Production de 4 millions de tonnes, 24 000 mineurs.

1990 : La dernière « gaillette » est remontée à la fosse du 9-9 bis de Oignies.

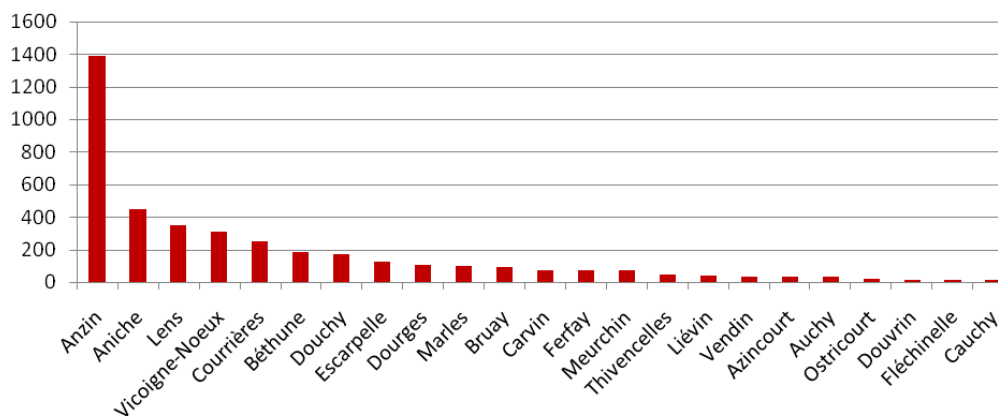




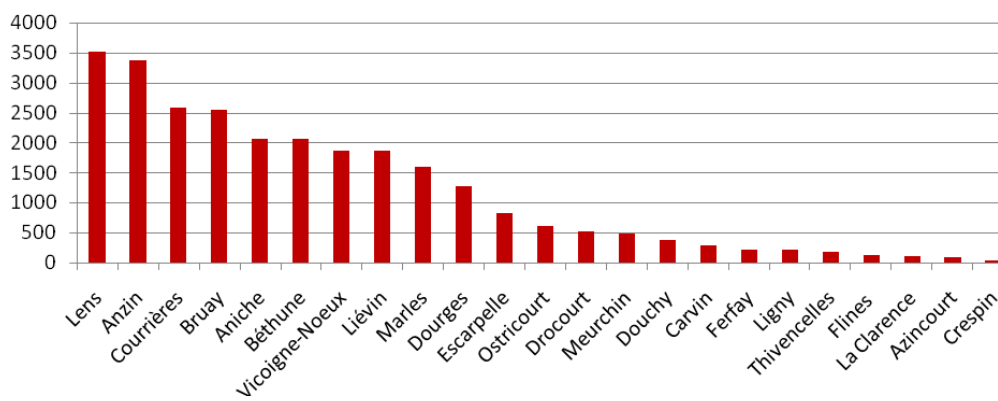
Le Bassin minier du Nord- Pas de Calais en quelques chiffres

- 18 compagnies minières (en 1939) et 8 groupes d'exploitation nationaux (entre 1946 et 1990)
- 600 puits foncés
- 100 000 kilomètres de galeries
- 2 milliards de tonnes de charbon extraites

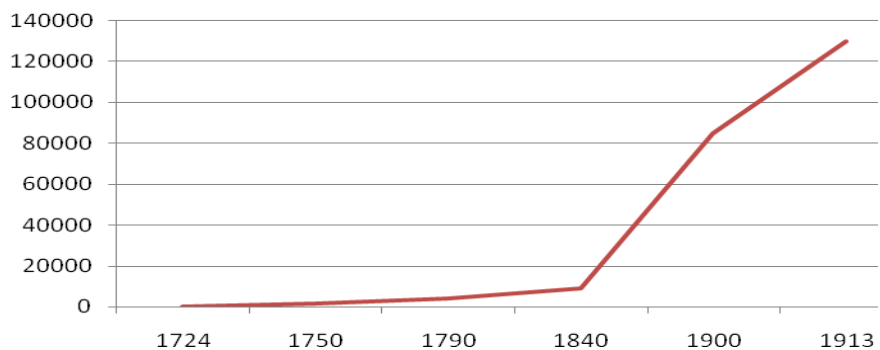
Production moyenne des principales Compagnies du Bassin minier Nord - Pas de Calais entre 1865 et 1869 (indice 1 000 tonnes) Moyenne Bassin minier : 4 millions de tonnes



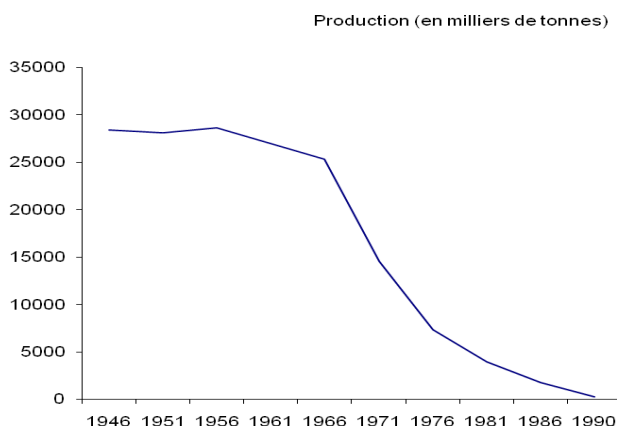
Production moyenne des principales Compagnies du Bassin minier Nord - Pas de Calais entre 1908 et 1912 (indice 1 000 tonnes) Moyenne Bassin minier : 27 millions de tonnes



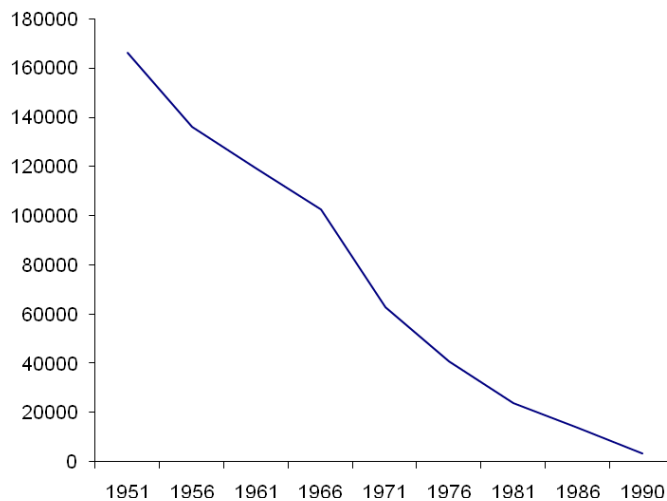
**Evolution des effectifs ouvriers
dans le Bassin minier Nord-Pas de Calais 1724-1913**



Production des HBNPC de 1946 à 1990



Effectifs des HBNPC de 1951 à 1990



Le patrimoine et les paysages du Bassin minier du Nord-Pas de Calais

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est un territoire de grande ampleur marqué par de nombreux héritages liés à l'exploitation charbonnière. Cette aventure industrielle de près de trois siècles, tournée vers la richesse du sous-sol, est venue intensément modifier les caractéristiques physiques d'un territoire antérieur essentiellement rural. Elle a été génératrice d'un ensemble d'éléments physiques nécessaires au développement de l'activité. De nombreux éléments techniques ponctuent ainsi le territoire : *les fosses et les chevalements, les terrils, les infrastructures de transport.*

L'exploitation industrielle du charbon a de même enrichi le paysage en l'urbanisant d'une façon totalement originale par rapport au passé agricole du territoire, en gonflant les noyaux urbains préexistants ou en parsemant le territoire de nouveaux habitats, les *cités ouvrières et leurs équipements collectifs.*

Cette histoire industrielle est aussi une histoire humaine. Trois siècles d'activité industrielle ont vu se développer une *culture minière* qui, au travers de pratiques d'abord initiées par les Compagnies minières, continue de vivre et de se transmettre.



Héritage technique



Les fosses constituent le cœur de l'exploitation du charbon. En dehors des quatre grandes sites de la mémoire (fosse du 11-19 à Loos-en-Gohelle, fosse n°9-9bis à Oignies, fosse d'Arenberg à Wallers-Arenberg, fosse Delloye Centre historique minier à Lewarde), on recense encore aujourd'hui une centaine de vestiges de fosse de type ateliers, salle des bains-douches... Directement associés, **les chevalements** constituent aujourd'hui des signaux visuels très forts dans le paysage du Bassin minier. 21 sont encore visibles. Désormais investis d'une fonction mémorielle très forte, ils offrent un témoignage exceptionnel de l'évolution des techniques d'extraction.

Les terrils sont les symboles de l'image et de l'identité du Bassin minier. En effet, l'impact paysager et environnemental de ces montagnes artificielles est considérable, surtout dans un territoire de plaine. Le Bassin minier a compté jusqu'à près de 350 terrils en pleine période d'exploitation minière. Il en reste actuellement environ 200. Ces terrils ont soit été laissés intacts, et de fait réappropriés par la nature, soit exploités et aménagés, en zones de loisirs notamment.



L'exploitation minière s'est accompagnée d'un développement intense et exceptionnel de réseaux de traitement, de distribution et de commercialisation du charbon, qu'il s'agisse des voies ferrées appelées des « cavaliers », des gares ou des rivages aménagés. Au même titre que les fosses et les terrils, ces **infrastructures de transport** du charbon ont façonné le paysage et le territoire du Bassin minier.

Héritage social



Le territoire du Bassin minier se caractérise par l'ampleur et la diversité des créations patronales dans le domaine de l'**habitat minier**, des corons aux cités pavillonnaires, des cités-jardins jusqu'aux logements modernes. Les politiques sociales y ont été particulièrement développées,

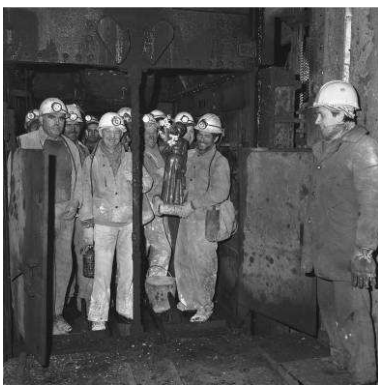
combinant intentions de contrôle de la main d'oeuvre et volontés d'expérimentation et d'innovation en matière d'amélioration du confort et de la salubrité, d'architecture et d'urbanisme. Cet héritage social compte aujourd'hui près de 600 cités minières qui présentent une très grande richesse architecturale et formelle.





De nombreux **équipements collectifs** ont également accompagné les impératifs de logement: écoles mais aussi églises, hôpitaux et salles des fêtes, équipements sportifs, *etc.* Le Bassin minier du Nord – Pas de Calais apparaît ainsi aujourd’hui comme un vaste laboratoire en matière de logement ouvrier sur une période de 150 ans

Héritage culturel



Se caractérisant par la massivité de ses héritages bâtis, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est également le support d’une histoire et d’une mémoire, celles du peuple de la mine, témoignant de l’apparition et de la constitution d’un modèle de classe ouvrière, de ses relations au travail, de ses actions collectives, de ses modes de vie et de ses pratiques culturelles.

Dans le cadre du travail à la mine, s’est forgée une cohésion de groupe, une identité collective qui a donné naissance à une véritable conscience de classe prenant forme dans les mouvements collectifs de revendication. Le souvenir des mouvements de grève témoigne de l’engagement d’un groupe qui a organisé sa révolte et qui s’est structuré par les syndicats. Dans le Bassin du Nord-Pas de Calais, au même titre que d’autres bassins miniers français, européens et internationaux, la précocité de ces actions collectives a fait progresser la législation du travail et la situation des mineurs a parfois été très en avance comparée à d’autres métiers en France.

L’immigration a accompagné l’histoire du Bassin minier du Nord – Pas de Calais durant ses trois siècles d’activité. Au fur et à mesure de leur développement, les mines du Nord- Pas de Calais deviennent un puissant aimant démographique et particulièrement après la Première Guerre mondiale quand les embauches se font massives afin de remettre en état les installations détruites. Ainsi, des hommes et des femmes de 29 nationalités différentes sont venus s’installer dans le Bassin (Belges, Polonais, Italiens, Algériens, Marocains, *etc.*)



La sociabilité minière constitue une réplique à l'isolement social et l'uniformisation des modes de vie recherchés par les politiques patronales. Les pratiques, les associations et les sociétés héritées de la mine, désormais soutenues par les municipalités et les collectivités

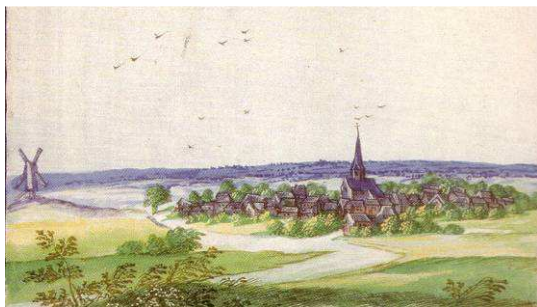


territoriales, donnent au Bassin minier une énergie associative forte et dense. Parmi ces pratiques, se trouvent la colombophilie, le sport (football, gymnastique, tir à l'arc, boxe, cyclisme), les pratiques artistiques (harmonies), le jardinage, les pratiques festives (fête de la Sainte Barbe).

Un paysage industriel pluriel

Avant l'arrivée de l'activité minière, le futur Bassin minier offre essentiellement des paysages de plaine avec quelques collines et coteaux, des marais, des marécages, des étangs, des forêts et des prairies humides. La présence de l'eau et la qualité des sols ont historiquement orienté le territoire vers une économie rurale fondée sur une agriculture nourricière très riche, intégrant de nombreuses cultures commerciales (céréaliculture avec seigle, froment, avoine, houblon, fibres textiles et graines oléagineuses). Ces paysages sont alors caractérisés par de vastes secteurs ruraux et agricoles s'articulant sur une urbanisation relativement dense mais de taille modeste.

C'est sur cette « toile de fond » que se développe à une vitesse fulgurante un paysage totalement différent, lié à la découverte du charbon et à son exploitation, témoignant à la fois



des exigences de production industrielle et de la progression des sièges d'extraction. Toutefois l'irruption de l'industrie dans le dessein régional n'a pas effacé les signes de l'activité agricole et les caractéristiques rurales du territoire, elle est venue surimposer tous les éléments de production, créant un territoire

cohérent et homogène, expression des différentes périodes de l'histoire du territoire.

Système vivant qui n'a cessé d'évoluer pendant trois siècles, les paysages du Bassin minier se sont construits sur un territoire aux nombreuses facettes et notamment sur des spécificités naturelles et paysagères qui contribuent à sa variété patrimoniale.

La diversité des formes du relief ajoutée aux multiples modes d'occupation de l'espace, offre aujourd'hui au Bassin minier plusieurs facettes comme autant de grands paysages homogènes qui se distinguent les uns des autres par des caractéristiques qui leurs sont propres. La traversée du Bassin minier d'Est en Ouest ou du Nord au Sud, propose autant d'ambiances différentes et il est ainsi possible de passer aisément d'un espace très urbain, à une plaine où les cultures s'étendent à perte de vue, ou bien encore, d'un espace très boisé à une vallée densément urbanisée et industrialisée.



Inventaire global du patrimoine

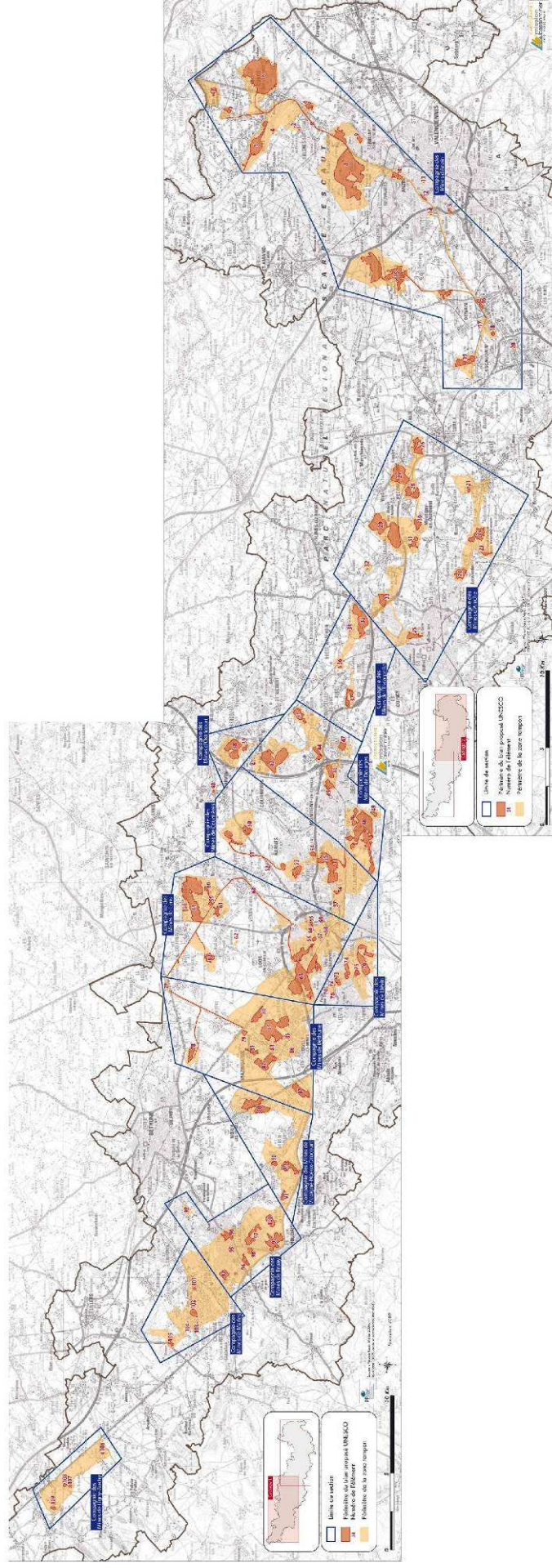
Le Bassin minier compte aujourd'hui, entre autres :

- 4 grands sièges d'exploitation « sites de la mémoire », la fosse 11-19 à Loos-en-Gohelle, la fosse n°9-9bis à Oignies, la fosse d'Arenberg à Wallers-Arenberg, la fosse Delloye à Lewarde (Centre historique minier), ainsi qu'une centaine de vestiges de fosses
- 21 chevalements
- Environ 200 terrils
- 563 cités minières et leurs équipements collectifs (église, écoles, stades, dispensaires...)
- Plus de 200 kilomètres de cavaliers (chemins de fer)

**III. La proposition
d'inscription au titre de
« Paysage Culturel Evolutif »**

- Section n°1 :** La Compagnie des Mines d'Anzin
Du berceau de l'exploitation à la Nationalisation
- Section n°2 :** La Compagnie des Mines d'Aniche
Une vitrine architecturale de l'habitat minier
- Section n°3 :** La Compagnie des Mines de l'Escarpelle
Entre Nord et Pas-de-Calais
- Section n°4 :** La Compagnie des Mines d'Ostricourt (Groupe de Oignies)
Un patrimoine moderne
- Section n°5 :** La Société des Mines de Dourges
Le fer de lance des cités-jardins
- Section n°6 :** La Compagnie des Mines de Courrières
Une insolente prospérité

- Section n°7 :** La Société des Mines de Lens
L'impérialisme minier
- Section n°8 :** La Société Houillère de Liévin
La dynamique
- Section n°9 :** La Compagnie des Mines de Béthune
De la ruralité au gigantisme minier
- Section n°10 :** La Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt
La mine à la campagne
- Section n°11 :** La Compagnie des Mines de Bruay
La vallée minière
- Section n°12 :** La Compagnie des Mines de Marles
La limite occidentale du Bassin minier
- Section n°13 :** La Compagnie des Mines de Ligny-Auchy
Les confins du gisement



La définition du périmètre du Bien proposé à inscription a permis de qualifier, sur l'ensemble du territoire, les objets et les éléments de valeur universelle exceptionnelle, à la fois sur leurs qualités individuelles mais également dans leurs permanentes interactions, sources d'un paysage riche et multiple.

L'étroite imbrication des caractéristiques – historiques, géographiques, paysagères, urbaines, architecturales et culturelles – du patrimoine suppose un jeu d'échelles constant et complexe, permettant de saisir, de manière la plus juste et la plus complète possible, les différentes clefs de lecture de ce Paysage Culturel.

Afin de guider cette lecture, **le Bien proposé à inscription est ici présenté et décrit en 13 sections distinctes. Le choix de définition de ces sections a privilégié les entrées historiques et spatiales de ou des concessions de chacune des Compagnies minières représentées puisque ce sont elles qui se sont partagé une ressource et un territoire, divisant celui-ci en plusieurs bassins d'exploitation.** En fonction de leurs gisements, de leurs administrations et de leurs puissances financières, elles ont transformé ce territoire et chacune d'entre elles y a laissé sa propre empreinte. Elles ont de même été à l'origine d'une culture spécifique, la culture minière, aujourd'hui encore parfaitement lisible à travers le patrimoine et notamment, les équipements collectifs. La concurrence soutenue que se livraient les Compagnies fut à l'origine d'une émulation particulièrement intense qui se lit aujourd'hui dans la richesse exceptionnelle du Paysage Culturel du Bassin minier du Nord-Pas de Calais.

La proposition d'inscription inclus :

- 17 fosses et vestiges significatifs de fosse dont les 4 grands sites de la mémoire (fosse 11-19 à Loos-en-Gohelle, fosse n°9-9bis à Oignies, fosse d'Arenberg à Wallers-Arenberg, fosse Delloye à Lewarde)
- 21 chevalements
- 51 terrils
- 54 kilomètres d'anciennes voies de chemin de fer (cavaliers)
- 3 gares ferroviaires
- 124 cités ouvrières
- 45 écoles et équipements de loisirs
- 17 églises et chapelles
- 21 équipements de santé
- 3 sièges de compagnies minières
- 4000 hectares de paysage...

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

La candidature du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais concerne, sur 120 kilomètres, l'extrémité occidentale du bassin charbonnier européen dont la France a contrôlé l'exploitation sur une partie du territoire de deux départements (Nord et Pas-de-Calais, constituant aujourd'hui l'une des vingt-deux régions françaises). Le Bassin est appréhendé comme une continuité géologique et territoriale se caractérisant par l'ampleur et l'homogénéité de son paysage.

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais présente un cas remarquable de transformation d'un paysage historique essentiellement rural par trois siècles d'exploitation mono-industrielle du charbon, dont la production a été de façon prédominante orientée vers sa commercialisation en tant que combustible. Ces trois siècles ont modifié les caractères proprement physiques de ce paysage, lui surimposant tous les éléments techniques et architecturaux liés à l'extraction ; ils ont créé de nouveaux établissements humains, engendré des migrations et développé des cultures qui font à leur tour partie du paysage.

Les traits de caractère technique de la construction économique du Bassin demeurent suffisamment nombreux pour constituer, sur les 120 kilomètres de son étendue, une chaîne remarquable d'unités d'exploitation qui constituent autant de signaux pour la mémoire du travail, mais aussi autant de lignes d'horizon créées par l'homme, au terme d'une action non concertée mais génératrice d'un paysage historique absolument original dans la répétitivité de sa structure.

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais se distingue par l'abondance et la diversité exceptionnelles des créations patronales dans le domaine de l'habitat ouvrier et des équipements collectifs. Ces créations résidentielles, évoluant vers un type particulier d'organisation urbaine, constituent une exposition de l'architecture de l'habitat ouvrier en pays minier, dont la survivance massive constitue, avec les témoignages conservés sur les anciens lieux du travail, l'autre trait marquant d'un paysage construit d'un caractère unique.

Au terme d'une période liée à l'arrêt de l'exploitation minière et à la réaction de rejet imputable à son impact sur le territoire et sur les hommes, le Bassin conserve aujourd'hui un nombre élevé d'éléments patrimoniaux hérités de l'âge d'or du charbon, éléments constitutifs précieux d'un paysage original.

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais illustre parfaitement les bouleversements initiés par l'Industrialisation autant sur le plan technique que sur les plans sociaux, culturels, paysagers et environnementaux. Mais il n'est pas moins exemplaire au niveau de l'implication croissante de sa population dans l'intégration de cet héritage de la mine dans son patrimoine vivant, facteur de complémentarité entre la sécurité d'une identité et d'une fierté maintenues, et la volonté d'un nouveau développement s'appuyant sur la force d'une mémoire.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

(ii) : « témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages. »

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais témoigne d'un échange d'influences considérable pendant un siècle environ (depuis 1820 à l'entre-deux-guerres) sur le développement de l'architecture et du concept d'habitat ouvrier lié aux grandes entreprises industrielles, et ce, dans une aire culturelle essentiellement Nord-Ouest européenne.

Prenant pleinement part à la recherche du modèle de cité ouvrière au cours du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e siècle, le Bassin minier est particulièrement représentatif des multiples réflexions évolutives qui nourrissent à la fois les industriels et les architectes de l'époque en Europe. Ces échanges, confortés par les Expositions universelles et industrielles, ont trouvé de multiples applications dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, à la fois dans le temps et dans l'espace, depuis le passage par étapes de l'habitat en rangs continus à un habitat fractionné en unités multi-familiales associées à des jardins, jusqu'à la structuration de cet habitat en cités-jardins renvoyant à une planification au niveau d'un quartier sinon d'une ville autonome. L'une des caractéristiques du Bassin minier du Nord-Pas de Calais réside précisément dans la densité des témoignages de cette circulation des idées, des pratiques et des expériences liées à l'habitat ouvrier.

(iv) : « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine. »

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais offre un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural évoluant vers l'apparition d'un paysage complexe qui illustre d'une façon exceptionnelle une période significative de l'histoire de l'Europe industrielle (fin 18^e siècle- milieu du 20^e siècle).

Cette période est celle au cours de laquelle, du fait de l'exploitation à grande échelle des ressources en charbon, est apparu un nouveau type d'établissement humain associant dans une totale promiscuité les espaces d'extraction et de production - les lieux de travail - et les espaces consacrés à l'hébergement et aux équipements collectifs correspondant à la satisfaction des principaux besoins collectifs de la population ouvrière – les lieux de vie (cités). Sont ainsi nés une organisation de l'habitat et un système d'établissement humain radicalement différents de l'histoire urbaine traditionnelle et environnante. De nouveaux

éléments de structuration du paysage sont apparus - les infrastructures de production, les terrils, les réseaux de transports, les étangs d'affaissement et les cités minières - , créant ainsi un nouveau paysage totalement artificiel, obéissant aux seules logiques d'exploitation, et qui témoigne pleinement du processus d'industrialisation en Europe au cours des 19^e et des 20^e siècles.

(vi) : « être directement ou matériellement associé à des évènements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques ou littéraires ayant une signification universelle et exceptionnelle. »

Le Bassin minier reste directement et matériellement associé à la Catastrophe des Mines de Courrières survenue le 10 mars 1906. Dès le 11 mars 1906, l'annonce de la catastrophe soulève de vastes mouvements de solidarité partout en France et en Europe. Par son ampleur et son nombre spectaculaire de victimes, elle constitue un évènement majeur trouvant un large écho en France comme à l'étranger. Tournant indéniable de l'histoire de la sécurité minière, cet évènement a agi tel un détonateur et est venu accélérer en Europe et en Amérique du Nord la recherche en matière de prévention des accidents miniers.

IV. Description des éléments CALL

Compagnie(s) minière(s) présente(s) sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin:

La Société des Mines de Dourges

Le fer de lance des cités-jardins

La concession de la Société des Mines de Dourges, d'une superficie de 3800 hectares, est obtenue en 1852, soit dix ans après la découverte de la première veine de charbon. La Société exploite différentes qualités de charbon avec au Nord, du charbon maigre et demi-gras et au Sud, du charbon gras à coke. Durant toute son activité, la Société des Mines de Dourges reste une Société moyenne, en comparaison avec les Compagnies voisines de Courrières et de Lens, mais une Société prospère. Cette bonne santé financière permet aux administrateurs de la Société d'expérimenter des innovations architecturales et paysagères. Ainsi, en véritables pionniers, ils introduisent des modèles de cités-jardins développés en Angleterre. Il s'agit alors d'une révolution dans l'habitat ouvrier du Bassin minier. De même l'architecte en chef des travaux de la Société, E. Delille, introduit le béton dans la construction des infrastructures de production. Ainsi, le soin architectural apporté par la Société des Mines de Dourges à ses infrastructures de production comme à ses cités la distingue assurément au sein des autres Compagnies du Bassin minier.

Contexte historique

La Société des Mines de Dourges est à l'origine de la première découverte de charbon dans le Pas-de-Calais. En 1841, Madame de Clercq, propriétaire d'un château et d'un parc à Oignies, décide de faire appel à un sondeur pour établir un captage d'eau. Le creusement de ce puit entraîne la découverte fortuite d'une veine de houille à 150 mètres de profondeur. La concession est demandée et obtenue en 1852 et la Société civile d'exploitation est fondée en 1855. Dès 1856, un premier puit, la fosse n°2, produit près de 40 000 tonnes de charbon.

Rapidement la Société investit dans de nouveaux puits : 4 fosses sont ainsi construites entre 1858 et 1894. Cette orientation permet une croissance régulière de la production. Au début du 20^e siècle, la Société produit plus d'un million de tonnes par an, possède son propre rivage d'embarquement à Noyelles-Godault, et son propre réseau ferroviaire. C'est aussi l'époque où elle décide de la construction de la première cité-jardin du Bassin minier, la cité Bruno, en 1904 à Dourges.



A la veille de la Grande Guerre, la production avoisine les 1 400 000 tonnes avec 6 fosses en activité. Mais les séquelles de la retraite allemande rendent la reprise difficile. La Société décide alors de changer de statut pour faciliter la levée de fonds dans l'optique de la reconstruction de l'appareil de production. Le retour à la normal s'annonce durant l'exercice 1924-1925. La Société en profite pour continuer ses efforts en matière d'habitat ouvrier et construit de nouvelles cités-jardins.

La production continue de croître jusqu'en 1928 où elle dépasse les 1 800 000 tonnes extraites. Mais la crise qui touche le secteur houiller dès 1928 et le reste de l'économie à partir de 1929 aboutit à une baisse irrémédiable de la production. Lors de la Nationalisation de 1946, la Société des Mines de Dourges est intégrée au groupe d'Hénin-Liétard.

Le début de la décennie 1960 marque l'apogée de l'exploitation dans le Bassin. La récession entamée à la fin des années 1960 concerne peu la concession de Dourges puisque la plupart de ses fosses sont fermées depuis les années 1950, seules subsistent deux fosses. La fosse n°8 à Evin-Malmaison est fermée en 1976 et aussitôt démantelée (subsiste aujourd'hui le chevalement) ; la fosse n°9-9bis résiste quant à elle jusqu'au bout du processus de fermeture puisqu'elle fut la dernière à être fermée dans le Bassin minier du Nord – Pas de Calais en décembre 1990.

Contexte paysager

Le territoire observé est partagé entre deux types de paysages différents mais complémentaires : au Nord, la concentration d'infrastructures de transports diverses, de panneaux de signalisation et d'espaces industriels, commerciaux et liés à la logistique ; au Sud, le tissu minier est venu densifier les petites villes préexistantes (Oignies, Dourges, Noyelles-Godault et Hénin-Liétard - future Hénin-Beaumont, qui se démarque par son échelle plus importante et ses fortifications) pour finalement créer une masse urbaine presque homogène. Cet ensemble paysager est ponctué de nombreuses poches agricoles qui persistent et viennent créer d'importants espaces de respiration visuelle.

Depuis les années 1980, la trame du réseau ferroviaire s'est atténuée et quelques terrils ont été exploités et requalifiés. En revanche, si quelques cités ont disparu, le tissu urbain minier est encore pleinement visible sur le territoire.



Le style Dourges dans les cités minières

La Société des Mines de Dourges est la première à construire des cités-jardins dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais suivant le modèle simplifié des théories d'Ebenezer Howard. Elle réalise entre 1904 et 1914 quatre cités-jardins : les cités Bruno, Promper, Darcy et Margodillot et est rapidement suivie par les Compagnies des Mines de Lens et d'Anzin. De manière générale, la Société a peu construit de cités. 17 d'entre-elles sont encore présentes sur le territoire. Les cités-jardins représentent 47% de cet ensemble tandis que les cités pavillonnaires en représentent 29% et les corons 24%.

Les qualités urbaines de la Société sont assez remarquables notamment par l'introduction de la forme urbaine de la cité-jardin qui, par un souci d'amélioration de la vie du mineur, enrichie les cités de voiries courbes, de places et placettes. Par ailleurs, les équipements collectifs n'apparaissent que dans ces cités-jardins : églises, écoles et salles des fêtes.

Les qualités paysagères de la Compagnie des Mines de Dourges se retrouvent principalement dans les cités-jardins. Une attention particulière est apportée aux espaces extérieurs, sous forme d'alignement d'arbres, de places et de placettes plantées mais aussi dans les jardins privés qui s'agrandissent.



Les cités de la Compagnie des Mines de Dourges présentent des qualités architecturales très diversifiées et novatrices, depuis les corons aux cités-jardins.

Les maisons des corons de la Compagnie présentent des caractéristiques architecturales variées et souvent travaillées au niveau des modénatures (pilastre de refend, bandeaux) et de la toiture (à pans brisés).



Les cités pavillonnaires présentent des typologies très simples. Il s'agit souvent de logements recouverts d'une toiture à pans brisés et enrichis de pilastre de refend. Les faux colombages en enduit de ciment sont également présents dans les parties supérieures des façades.

Les qualités architecturales des cités-jardins sont remarquables par la diversité des typologies et des décors.

Ces typologies se différencient par la volumétrie générale du bâtiment, la forme de la toiture et la présence ou non d'un porche. Les toitures varient d'une habitation à l'autre : à 2 ou 4 pans, en demi-croupe, avec ou sans lucarnes, débords et soulèvements. Les modénatures les plus courantes sont les faux-colombages et les chainages au niveau des angles et le contour des baies. Ces maisons sont construites principalement en briques et parfois en parpaings de schiste.

La Compagnie des Mines de Courrières

Une insolente prospérité

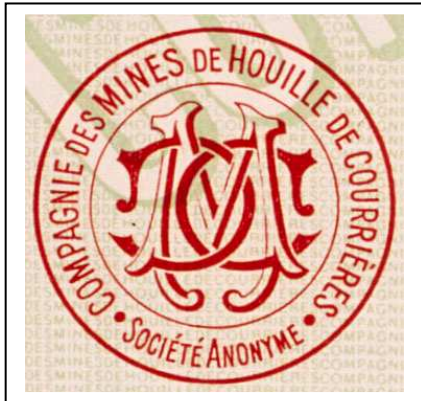
La concession de la Compagnie des Mines de Courrières, d'une superficie totale de 5 400 hectares, est fondée en 1852. Dès la fin du 19^e siècle, elle s'impose comme l'une des quatre plus puissantes Compagnies du Bassin minier, avec celles d'Anzin, de Lens et de Béthune. Son extraordinaire croissance s'accompagne de la création d'un intense réseau d'infrastructures de production et de résidence.

Cette prospérité est néanmoins douloureusement noircie par la Catastrophe des Mines de Courrières du 10 mars 1906 et ses 1099 victimes. Cette catastrophe, dont les villes de Billy-Montigny, Méricourt et Sallaumines portent encore la mémoire, souligne à quel point l'exploitation minière s'est très souvent réalisée au détriment de la sécurité et de la vie des hommes au fond. L'histoire de la plus grande catastrophe minière européenne du 20^e siècle n'est pas sans écho aux catastrophes qui interviennent encore aujourd'hui de manière régulière dans divers Bassins miniers du monde.

Contexte historique

En 1848, divers investisseurs lillois forment une société pour rechercher du charbon entre Douai et Oignies. Dès le mois d'avril 1849, un premier sondage est foncé et atteint la houille. La Compagnie des Mines de Courrières est fondée le 5 août 1852 et reçoit le même jour sa concession.

L'histoire de la Compagnie est guidée par une grande volonté d'entreprendre, de manière régulière,



pour assurer le développement de l'exploitation. Ainsi, à partir de 1849, la Compagnie fonce de nouvelles fosses avec une régularité impressionnante, environ tous les 5-7 ans. Dès 1857, elle se dote d'un chemin de fer ralliant le canal de la Souchez et un vaste port d'embarquement établi sur les communes d'Harnes et de Courrières. Les premières cités minières sont édifiées en 1880. La production connaît une croissance importante et constante grâce à un gisement régulier et fournissant un charbon gras de très bonne qualité : la production double tous les dix ans. Rapidement la Compagnie devient une des houillères les plus importantes du Bassin minier, derrière celles de Lens et d'Anzin.

En 1906, la Compagnie est durement touchée par la catastrophe qui porte son nom et dans laquelle 1099 des 8500 mineurs employés perdent la vie. Malgré cet événement, la production reprend rapidement et en 1910 la Compagnie fonce une douzième fosse. La Première Guerre mondiale dévaste entièrement les installations de Courrières et la reconstruction dure jusqu'en 1924, date à laquelle la Compagnie retrouve une extraction de plus de trois millions de tonnes par an. Finalement, en 1925, elle détrône sa puissante voisine, la Compagnie des Mines de Lens, pour devenir la première puissance minière française. Elle maintiendra sa supériorité jusqu'en 1939, résistant à la crise des années 1930. Durant cette période d'entre-deux-guerres la Compagnie continue de construire de vastes cités pavillonnaires. Lors de la Nationalisation en 1944, la concession de Courrières est intégrée au Groupe d'Hénin-Liétard. Au cours des années 1950 et 1960 plusieurs fosses vont stopper leur activité d'extraction, la fosse n°21-22 à Harnes étant la dernière à fermer. Les installations sont rapidement démontées. Depuis les années 1980, la trame du réseau ferroviaire s'est atténuée et quelques terrils ont été exploités et requalifiés. En revanche, le tissu urbain minier, majoritairement constitué de cités, est encore pleinement visible.

Contexte paysager

Le territoire, au nord de la concession, est marqué par une alternance de paysages agricoles et de paysages urbains teintés par la période minière. La plaine de la Gohelle est ainsi propice à l'exploitation agricole et offre un paysage ouvert sur des champs régulièrement ponctués de vastes terrils.

Plus au sud, il s'agit d'un paysage quasi-exclusivement urbain en grande partie lié à l'exploitation minière. Les villes situées de part et d'autre de l'axe reliant Douai à Lens se sont ainsi constituées à partir de l'association de plusieurs cités minières. Si depuis les années 1980 l'impact paysager des infrastructures d'extraction et de transport s'est quelque peu atténué, le tissu urbain minier, lui, est encore bien identifiable.



Le style Courrières dans les cités minières

Sur les 29 cités aujourd'hui recensées et construites par la Compagnie des Mines de Courrières, 86% sont des cités pavillonnaires (25) et 14% des cités de corons (4).

Les qualités urbaines des cités de la Compagnie des Mines de Courrières ne sont pas particulièrement remarquables. Les cités, de taille assez conséquente, sont majoritairement structurées selon une voirie orthogonale avec des pavillons implantés aux angles au niveau des carrefours. Elles sont en outre principalement situées de part et d'autre de la Route Nationale n° 43 (Valenciennes-Douai-Lens) offrant ainsi un impressionnant front bâti. Quant aux caractéristiques paysagères, elles sont quasiment inexistantes.



Les qualités architecturales de la Compagnie reposent sur un nombre important de typologies d'habitations et sur la richesse des motifs de briques présents sur les façades et les pignons des habitations.

Les corons de la Compagnie des Mines de Courrières prennent deux formes différentes. L'une très simple, en briques monochromes, avec quelques modénatures (arc en briques ou en métal, bandeaux, fausses baies, etc.) et l'autre, plus travaillée dans la volumétrie et les modénatures et motifs. La

toiture se soulève et vient accueillir des lucarnes. Des motifs de briques blanches de toutes formes enrichissent les façades.

Dans les cités pavillonnaires, les volumétries sont remarquablement diversifiées. Plusieurs typologies d'habitations sont observables et sont souvent alternées au sein des alignements pour créer du rythme. Ainsi, les habitations peuvent être formées de deux volumes simples accolés ou de deux volumes identiques collés en miroir. Elles sont recouvertes de toitures à croupe, avec lucarnes plus ou moins étroites ou avec des lucarnes-pignons. Les linteaux sont le plus souvent en métal ou en ciment avec pointe-de-diamant.



Les motifs d'ornementation sont formés de briques de couleur blanche ou jaune et se situent en façade et sur les pignons au niveau de la corniche, des angles, des refends et sous forme de bandeaux ou de faux-colombages à différentes hauteurs. Chaque maison se différencie l'une de l'autre par les variations de motifs.

La Société des Mines de Lens

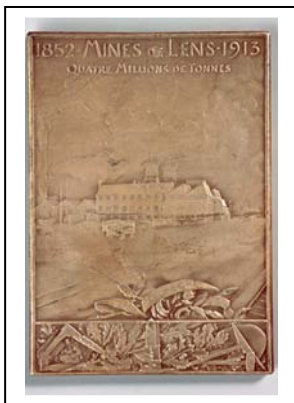
L'impérialisme minier

La concession de la Société des Mines de Lens, une des plus puissantes Compagnie du Bassin minier, s'étend sur 6939 hectares sur des veines de charbons gras et charbon à coke. De 1852, date de sa fondation, à 1946, date de sa nationalisation, la Société des Mines de Lens a profondément et durablement transformé le territoire de sa concession. L'exploitation intensive de son sous-sol, rendue possible par des investissements financiers et techniques continus, est à l'origine d'une urbanisme et d'un paysage miniers d'une ampleur sans précédent. L'expansion territoriale ininterrompue et l'influence de la Société ont résolument placé le territoire sous sa dépendance économique, sociale et culturelle pendant près d'un siècle. De ce véritable impérialisme reste un patrimoine bâti et paysager remarquable et saisissant.

Contexte historique

Le Pas-de-Calais est au cours des années 1849 et 1850 le théâtre d'une véritable fièvre houillère, les sociétés de prospection se multiplient. Parmi elles, la Société de recherche de Lens, réunissant des notables lillois dont Messieurs Casteleyn, Tilloy et Scrive. Après plusieurs essais infructueux ils mettant à jour plusieurs veines de houille en décembre 1850 dans le bois de Lens. La Société de recherche est transformée en 1852 en société d'exploitation sous la raison sociale « Société des Mines de Lens ». Cette dernière bénéficie de l'aide technique de la Compagnie des mines de Vicoigne et ouvre sa première fosse le 9 mai 1852.

Grâce à la qualité des veines de charbon qu'elle exploite, la Société investit régulièrement dans de nouvelles fosses. En 1860 un embranchement ferroviaire à la gare de Lens est construit puis un second jusqu'au canal de la Haute-Deûle, puis un troisième pour relier entre eux le rivage de Vendin-le-Vieil et la gare de Violaines. L'extraction croît de manière importante dans le dernier quart du 19^e siècle et la Société est sur le point de rattraper sa principale concurrente, la Compagnie des Mines d'Anzin. Continuant d'investir, la Société double sa production et en 1903 dépasse les 3 millions de tonnes et devient la première Compagnie minière du Bassin minier. Parallèlement, les premiers conflits sociaux au sein de la Compagnie en 1870 l'amènent à multiplier les institutions et à améliorer les conditions de vie de ses salariés : elle construit des cités minières, des églises, des écoles, des dispensaires. A la veille de la Première Guerre mondiale, la Société des



Mines de Lens extrait un peu moins de 4 millions de tonnes de houille. Au sortir de la guerre, les infrastructures de production et de résidence sont anéanties. Le dénoyage des galeries ne débute qu'à la fin de l'année 1920, pour une reprise totale en 1928. Dans les années 1930, alors au maximum de sa production et de son influence, la Société des Mines de Lens exploite 33 fosses, possède 10 000 logements ouvriers et emploie plus de 17 000 hommes et femmes. Le réseau ferré de la Société atteint une longueur totale de 120 kilomètres. Nationalisée en 1946, ses structures sont intégrées au Groupe de Lens.

Avec la récession charbonnière débutée en 1960 et se poursuivant dans les années 1970, les anciens carreaux de fosse commencent à être démantelés et disparaissent partiellement ou totalement. Ils sont reconvertis en zones industrielles, artisanales ou commerciales. Par extension, la trame du réseau ferroviaire des mines s'atténue ou disparaît. Certains cavaliers sont néanmoins réhabilités en chemins piétonniers. Les terrils en fin d'exploitation ont été requalifiés en zone naturelle ou en parc urbain et de loisirs. D'autres ont été conservés intègres à l'image des terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle.

Contexte paysager

Le territoire est partagé en trois types de paysage, avec au Nord de la concession, le grand paysage de la plaine de la Lys, plat, agricole et boisé, peu marqué par l'exploitation minière hormis quelques villes qui en portent de légères traces.

Au Sud il s'agit d'un paysage quasi-exclusivement urbain structuré par l'Agglomération de Lens-Liévin. Cette urbanisation est en grande partie liée à l'exploitation minière, la constitution des villes de Lens et de Liévin relevant de l'association des plusieurs cités minières.

Entre ces deux espaces hétérogènes, on trouve le paysage de la Gohelle, marqué par une alternance entre paysages agricoles et paysagers urbains hérités de l'exploitation minière.



Le style Lens dans les cités minières

La Société des Mines de Lens a construit de nombreuses cités ouvrières, du coron à la cité-jardin en passant par la cité pavillonnaire. Ainsi 31 types de logements différents ont été définis entre 1873 et 1905. Sur les 35 cités minières aujourd'hui recensées, 37% d'entre elles sont des cités de coron (13), 54% des cités pavillonnaires (54) et 9% des cités-jardins (3). Les cités minières de la Société des Mines de Lens possèdent de grandes qualités urbaines, architecturales et paysagères.



Concernant les qualités urbaines, les cités présentent des plans semblables au «decumanus» des camps romains, avec des rues orthogonales structurées autour d'une voie principale menant à la fosse ou aux équipements. Elles offrent des espaces voués à la communauté répartis en différentes zones : culturelle et sportive, religieuse et éducative.

Les cités présentent également des qualités paysagères recherchées, tant dans les cités de coron que dans les cités pavillonnaires et les cités-jardins.

Les alignements d'arbres et les parcs sont très présents et de taille généreuse. La présence de places et de placettes ainsi que d'alignements d'arbre permet de créer différents micro-lieux au sein d'une même cité.

Les cités de la Société des Mines de Lens regroupent différentes formes de logements. Les coron se regroupent sous forme de barre avec à leur extrémité, un logement à volumétrie plus importante avec pignon sur rue. Ces derniers sont souvent décorés de faux colombages en enduit ou en briques peintes. Les maisons des cités pavillonnaires et des cités-jardins prennent principalement la forme de blocs regroupant deux logements.

Les qualités architecturales de la Société des Mines de Lens reposent sur les volumétries, les matériaux utilisés ainsi que sur la richesse des décors et motifs présents sur les façades et les pignons. Une des particularités de la Société est l'utilisation des pierres de meulières sur l'ensemble d'un bâtiment ou en sous-bassement. La grande majorité des habitations est cependant principalement construite en briques ou en parpaings de schiste avec des toitures variables : simples ou en croupe, débordantes et enrichies d'une ou plusieurs lucarnes-pignons. Qu'il s'agisse de cités de coron, de cités pavillonnaires ou de cités-jardins, la Société enrichit ses maisons de décors et de motifs en briques de couleur (peintes ou silico-calcaires). Elles se retrouvent en façade et sur les pignons sous forme de frises au niveau de la corniche ou à mi-hauteur, de faux colombages ou de motifs caractéristiques à la Société.



La Société Houillère de Liévin

La dynamique

Située en franges du gisement, cette concession, d'une superficie totale de 4145 hectares, a pour particularité d'avoir été exploitée sur seulement un quart de sa superficie. L'exploitation s'est concentrée au nord sur les villes de Liévin et d'Avion, là où le gisement est plus riche et régulier. Bien que potentiellement moins puissante que les Compagnies voisines, la Société Houillère de Liévin (1858 – 1946) a fait preuve d'un dynamisme continu durant toute sa période d'activité. C'est ainsi elle qui, en 1872, introduit pour la première dans le Bassin minier le principe du double puits, séparant la fonction d'extraction de celle de l'aérage. Véritable réussite industrielle, la Société Houillère de Liévin a durablement imprégné le territoire, notamment par le style architectural original de ses cités minières.

Contexte historique

En Mars 1858, plusieurs investisseurs issus du monde rural (propriétaires, brasseurs, *etc.*) s'unissent pour créer une société de prospection, la Société du Midi de Lens. Après plusieurs sondages fructueux, elle creuse son premier puit en Décembre 1858. En Septembre l'Administration des Mines octroie la concession de Liévin à la Société du Midi de Lens qui devient quelques mois plus tard la Société devient la Société Houillère de Liévin.



Après des débuts d'exploitation peu prometteurs, la Société connaît en 1876 un décollage qui lui permet de devenir une entreprise rentable qui commence à rembourser ses dettes. Elle investit même dans la construction d'un canal, achevé en 1886, relié à la Haute-Deûle et qui permet d'évacuer le charbon sur Lille, Dunkerque ou la région parisienne.

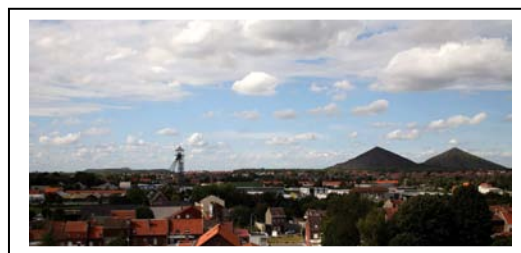
Dans les années 1890, de nouveaux fonçages de puits, sur des veines de bonne qualité, assurent une forte croissance. Mais la Première Guerre Mondiale va perturber gravement la vie de la

Société dont la concession est placée à proximité du front. La reconstruction demande du temps et des fonds importants. En 1920 la Société devient Société Anonyme et le dénoyage des puits n'a lieu qu'à partir de 1921. Le reprise est progressive jusqu'en 1926 mais pour peu de temps : la crise des années 1930 provoque la chute de la demande et aboutit à une diminution de la production. Avec la Nationalisation de la Société en 1944, et les efforts de concentration qui suivent, de nombreuses fosses sont fermées à l'extraction dans les années 1950. Avec la récession charbonnière des années 1960 et 1970, les anciens carreaux de fosse commencent à être démantelés et disparaissent partiellement ou totalement.

Depuis, les carreaux de fosse ont été reconvertis en zones industrielles, artisanales ou commerciales. Par extension, la trame du réseau ferroviaire des mines s'atténue ou disparaît. Certains cavaliers sont néanmoins réhabilités en chemins piétonniers. Les terrils en fin d'exploitation ont été requalifiés en zone naturelle ou en parc urbain et de loisirs. Réserve à l'aérage depuis 1955, la dernière fosse à fermer est la fosse n°4 à Avion en 1985.

Contexte paysager

Le territoire de la concession de Liévin se situe dans l'étroite continuité de l'aire urbaine lensoise. Il s'agit donc d'un paysage quasi-exclusivement urbain, en très grande partie lié à l'exploitation minière. Ainsi, la ville de Liévin et ses environs se sont constitués à partir de l'association de plusieurs cités. De même un certain nombre d'éléments issus de l'héritage minier enrichissent le paysage (fosses, chevalement, terrils, cavaliers, *etc.*).



Le style Liévin dans les cités minières

La Société Houillère de Liévin a construit des corons, des cités pavillonnaires et une cité-jardin. Sur les 25 cités aujourd'hui recensées, 11 sont des cités de corons (44%), 13 des cités pavillonnaires (52%) et 1 est une cité-jardin (4%).

Concernant les qualités urbaines, les cités de la Société des Houillères de Liévin sont principalement organisées en rues orthogonales hiérarchisées. Autour d'une rue principale menant à la fosse viennent s'articuler en arêtes des alignements de maisons minières. Les cités n'accueillent que rarement des équipements.

Les qualités paysagères reposent principalement sur des alignements d'arbres, très présents dans les cités, notamment dans la rue principale qui accompagne le mineur jusqu'à la fosse.

Les caractéristiques architecturales de la Société Houillère de Liévin sont aisément reconnaissables car les typologies évoluent peu dans le temps et suivant le type de cité. La Société utilise de plus de façon récurrente des motifs de briques (rouges ou blancs) et des décors en ciment. De plus, elle est la seule à utiliser un assemblage de briques rouges et de briques roses, séparées à mi-hauteur pour la construction de ses maisons. Les modénatures de briques sur les façades et les pignons prennent généralement la forme de bandeaux de briques et motifs en losange. Des décors de ciment sous forme de barrette (casque du mineur) enrichissent aussi les façades de fers d'encrage en forme d'étoile.



La Compagnie des Mines de Béthune

De la ruralité au gigantisme minier

La Compagnie des Mines de Béthune (1851 – 1946), une des plus puissantes du Bassin minier, exploite la concession de Grenay, sur une superficie de 6352 hectares. Elle a profondément marqué ce territoire, notamment au Sud, dans le prolongement du gisement de charbon gras et à coke dont l'exploitation est partagée avec la Compagnie de Courrières et les Sociétés de Lens et de Liévin.

Ce territoire se caractérise par une grande permanence de la matrice agricole originelle dans laquelle sont venues s'insérer les infrastructures de production et de résidence, parfois de manière extrêmement concentrée comme pour le gigantesque ensemble minier de Bully-Grenay-Mazingarbe.

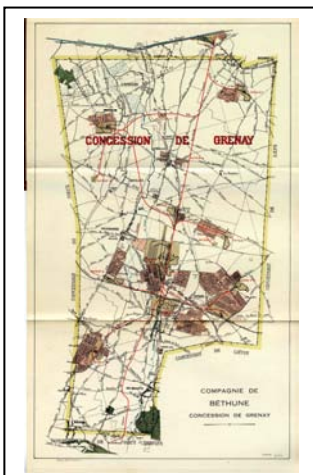
Territoire de contrastes, ce secteur illustre la juxtaposition de deux mondes, agricole et minier, dans lequel les différentes strates de composition du paysage minier sont pleinement lisibles.

Contexte historique

Le charbon est découvert dans les alentours de Béthune en 1851. La Compagnie des Mines de Béthune est créée en septembre 1851. Dans les années 1850, trois fosses sont mises en activité et permettent d'assurer la viabilité de l'entreprise. Jusqu'à la Première Guerre Mondiale la production de la Compagnie n'a de cesse de croître.

Vers 1880, la Compagnie possède déjà 1354 logements miniers et, dans les décennies qui suivent, elle n'a de cesse de construire des corons, des cités pavillonnaires et des cités-jardins, donnant naissance à de gigantesques agrégats.

Les ravages de la Grande Guerre déstabilisent la Compagnie des Mines de Béthune qui finit de se relever à la fin des années 1920 et retrouve sa production d'avant guerre. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la production avoisine les 2 500 000 tonnes extraites. La Compagnie est



nationalisée en 1944 et est intégrée au Groupe de Béthune. Dans les années 1960 toutes les fosses sont fermées à l'extraction, seules les fosses n°3 à Grenay et n°10 à Sains-en-Gohelle servent encore à l'aéragé et à la descente des hommes et du matériel. Elles ferment respectivement en 1977 et 1972.

Pour l'essentiel démantelés, les carreaux de fosses ont été reconvertis en zones industrielles, artisanales ou commerciales. La trame du réseau ferroviaire s'est atténuée ou a disparu. Les terrils, requalifiés en zone naturelle ou parc urbain et de loisirs, ainsi que le gigantesque ensemble de cités minières autour de Bully-les-Mines, Grenay et Mazingarbe, sont toujours pleinement visibles.

Contexte paysager

Le territoire observé correspond à une mosaïque où le passage des espaces urbains teintés par l'exploitation minière aux espaces agricoles se fait sans transition. Le paysage agricole de la plaine de la Gohelle est ponctué par quelques bourgs ruraux qui ont parfois été profondément marqués par l'exploitation charbonnière jusqu'à se transformer en de véritables bourgs miniers. Ils sont constitués d'un agrégat de cités minières, de terrils, de cavaliers et de fosses, notamment au Sud de la concession, là où le gisement est le plus riche (cités de Bully-les-Mines, Grenay, Mazingarbe).



Le style Béthune dans les cités minières

La Compagnie des Mines de Béthune se caractérise principalement par des cités pavillonnaires très étendues. Sur l'ensemble des cités aujourd'hui recensées, ces dernières représentent 52% contre 43% pour les cités-jardins et 5% pour les coronas. Les cités de la Compagnie offrent une réelle diversité au niveau architectural, urbain et paysager.



Les qualités urbaines des cités de la Compagnie des Mines de Béthune sont exceptionnelles de par la structure urbaine à proprement parler et la richesse des équipements collectifs. Dès 1890, la Compagnie est ainsi la première, avec la Société des Mines de Lens, à projeter des cités complètes avec des espaces variés dédiés à la communauté.

Reflet de son esprit paternaliste, la Compagnie a porté une attention particulière au plan urbain qui « reproduit au sol la hiérarchie de l'entreprise » par des voies plus ou moins importantes et complétées par différentes typologies de maisons. Des axes, souvent plantés, structurants l'ensemble de la cité, se dessinent en direction de la fosse ou de l'église. Cette dernière est souvent entourée d'équipements (écoles, presbytère, prieuré, dispensaire, coopérative, bibliothèque). De manière générale, les cités de la Compagnie ont évolué dans le temps et l'espace et très souvent, différentes typologies de cité se retrouvent souvent accolées les unes aux autres pour former un seul et même ensemble.



CommunAupole Lens - Liévin			
Compagnie	Elément	N° identification	Commune(s)
Compagnie des Mines de Dourges	Paysage et ensemble miniers de Drocourt	48	Hénin-Beaumont, Drocourt, Rouvroy, Billy-Montigny, Méricourt
Compagnie des Mines de Courrières	Paysage et ensemble miniers d'Estevelles et de Harnes	51	Estevelles, Annay-sous-Lens, Harnes
	Camus Haut	52	Annay-sous-Lens
	Cité Bellevue ancienne	53	Harnes
	Cité du Moulin	54	Fouquières-les-Lens
	Paysage et ensemble miniers de Fouquières-les-Lens à Billy-Montigny	55	Fouquières-les-Lens, Billy-Montigny, Noyelles-sous-Lens, Sallaumines, Méricourt
	Cité Deblock	56	Sallaumines, Noyelles-sous-Lens
Compagnie des Mines de Lens	Monument commémoratif de la Catastrophe de Courrières	57	Sallaumines
	Cité de la Gare	59	Wingles
	Cité du Pont	60	Wingles
	Cité des Sports	61	Wingles
	Fosse n°13bis	62	Bénifontaine
	Paysage et ensemble miniers d'Auchy-les-Mines à Lens	63	Auchy-les-Mines, Haisnes-lez-La Bassée, Hulluch, Douvrin, Wingles, Vendin-le-Vieil, Lens, Loos-en-Gohelle, Liévin
	Grands Bureaux de la Société des Mines de Lens	64	Lens
	Cité n°2	65	Lens
	Maison syndicale	66	Lens
	Monument Emile Basly	67	Lens
Gare de Lens	68	Lens	
Compagnie des Mines de Liévin	Monument aux morts 1914-1918	69	Lens
	Chevalement du n°3bis de Lens	70	Liévin
	Chevalement du n°1 bis de Liévin	71	Liévin
	Temple protestant	72	Liévin
	Grands Bureaux de la Compagnie des Mines de Liévin et cité de Bureaux Ouest	73	Liévin
	Terril 80 et cité des Garennes	74	Liévin
	Cité des Petits Bois	75	Liévin
Compagnie des Mines de Béthune	Paysage et ensemble miniers des Pinchonvalles	76	Avion
	Terril 49	79	Mazingarbe
	Cité du n°7 de Béthune	80	Mazingarbe
	Château Mercier et maisons d'ingénieur	81	Mazingarbe
	Cité n°2	82	Mazingarbe, Bully-les-Mines
	Monument aux morts et grilles de la cité des Brebis	83	Bully-les-Mines, Mazingarbe
	Paysage et ensemble miniers de Grenay-Mazingarbe	84	Grenay, Mazingarbe
	Dispensaire Société de Secours Mutuel	85	Grenay
	Monument du soldat Marche	86	Bully-les-Mines
Cité n°10	87	Sains-en-Gohelle, Bouvigny-Boyeffles, Aix-Noulette	

Le paysage et l'ensemble minier de Drocourt se trouvent à la convergence de trois concessions, celle de Courrières, celle de Dourges et celle de Drocourt. Cette dernière est rattachée en 1919 à la Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux. Riche en charbon gras à coke, ce secteur a accueilli de nombreuses fosses. En 1892, la Compagnie des Mines de Drocourt construit une cokerie sur le site de la fosse n°1. Celle-ci est modernisée et complétée d'un lavoir et d'une centrale thermique après la Nationalisation. Ce vaste complexe industriel va bouleverser le paysage en donnant naissance à de vastes terrils encore visibles aujourd'hui. Dès le début du 20^e siècle, l'urbanisme minier va accompagner cet essor industriel : de nombreuses cités minières sont construites aux abords des fosses et de la cokerie, donnant lieu à l'organisation d'un urbanisme intercommunal de grande ampleur. La cokerie de Drocourt a cessé son activité en 2002 et a été démantelée immédiatement. Un vaste parc urbain, le « parc des îles », y prend désormais place.



Le terril 205, d'une superficie de 22 hectares, est issu du lavoir de Drocourt. Il s'agit d'un grand terril moderne à la forme atypique, à mi-chemin entre le terril conique et le terril plat, qui a conservé sa morphologie originelle. Il a fait l'objet d'aménagements légers destinés à la rendre accessible. En son sommet, il offre de larges vues ouvertes sur l'ensemble minier de Drocourt. Le terril 205 est aujourd'hui inclus dans le projet de parc urbain « le parc des îles » porté par la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin.



Le terril 101 est également issu du lavoir de Drocourt. Il s'agit d'un grand terril plat. Sur une partie, il fait actuellement l'objet d'une exploitation dont l'échéance arrive prochainement à terme. Il n'a donc pas totalement conservé ses caractéristiques originelles. Au sommet, il offre de larges vues ouvertes sur l'ensemble minier de Drocourt mais également vers Hénin-Beaumont et les terrils 84 et 92. Il est aujourd'hui inclus dans le projet de parc urbain « le parc des îles » porté par la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin.



Contigu au terril 101, **le terril conique 84** est issu de l'activité de la fosse n°2 de Drocourt. Demeuré intact, il accueille depuis quelques décennies une nouvelle végétation arborescente et est reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I. Il est également inclus dans le projet de « parc des îles » de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin.



S'étendant au pied du terril 205, **la cité-jardin Darcy** fait partie des *cités exceptionnelles* du Bassin minier. Sa construction débute en 1909 pour s'achever dans les années 1922-1923. La cité suit une voirie courbe. La majorité des pavillons, construits en briques ou en parpaings de schiste, offre des logements regroupés par deux, trois ou quatre. Par le biais de sa structure viaire, la cité Darcy offre une variété de perspectives mettant en scène plusieurs plans successifs où alternent pignons et façades latérales et, dans certaines rues, en arrière-plan, le terril 205. La majeure partie des façades est enduite en ciment peint et la partie supérieure de ces façades est ornée de motifs variés de faux-colombages en enduit de ciment, peints et légèrement en relief. La cité présente des volumétries très diversifiées.



Rattachée à la fosse n°10-20, **la cité de la fosse n°10** a été construite par la Compagnie des Mines de Courrières en deux phases, vers 1900 puis vers 1920. Répertoiree comme *cité exceptionnelle*, sa particularité est d'être composée de trois parties bien distinctes. La première partie, située au Nord des terrils 84 et 101, suit une voirie strictement orthogonale et est composée à la fois de très longs barreaux de corons datant du début du 20^e siècle et d'habitations pavillonnaires. Jouant avec la déclinaison du sol, chacun des blocs est en décalage par rapport au bloc voisin. L'ensemble est construit en briques monochromes et recouvert d'une toiture classique à deux pans. Cette partie de la cité a été complétée dans les années 1920 par des habitations pavillonnaires de volumétrie assez simple, construites en briques et présentant, en façade et sur les pignons, des motifs de briques de couleur blanche sous forme de bandeaux.

La deuxième partie de la cité, située à l'Ouest du terril 84 et séparée du reste de la cité par un tissu urbain traditionnel, est également constituée de barreaux de corons mais au style architectural beaucoup plus riche. Caractéristique du style Courrières, ces barreaux sont composés de la juxtaposition répétée de deux mêmes volumes collés en miroir. La toiture se soulève pour accueillir différentes lucarnes ornées. Les façades accueillent des jeux de briques rouges et blanches. Toujours aveugles, les pignons sont ornements de nombreux motifs de briques blanches.



Rattachée à la fosse n°2 de la Compagnie des Mines de Drocourt, **la cité-jardin de la Résidence de la Motte**, anciennement cité Nouméa, fut entièrement reconstruite, entre 1921 et 1927, après le rachat de la Compagnie de Drocourt par la Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux. Plus vaste cité du Bassin minier du Nord – Pas de Calais, elle se développe de part et d'autre d'un grand boulevard la reliant à la cité Résidence du Parc à Méricourt. Répertoiree comme *cité exceptionnelle*, elle accueille des équipements collectifs de très grande qualité au cœur d'un parc. Suivant une voirie exclusivement orthogonale, la cité offre de longues perspectives. La grande majorité des pavillons, construits en briques, regroupe deux logements et dispose d'un jardin privé à l'arrière ceinturé par des haies végétales. Des alignements d'arbres, des mails piétons ainsi que le parc autour des équipements donnent une très haute qualité paysagère à l'ensemble de la cité. Le style architectural de la cité repose sur une ornementation discrète en briques blanches. Les entrées sont le plus souvent protégées par des porches en débord de toiture. La volumétrie est quant à elle recherchée et variée avec des toitures classiques à deux pans, relevés par des soulèvements ou des débordes de toiture, des toitures à longs pans brisés ou encore des pignons-lucarnes.



Implantée en bordure de la cité Résidence de la Motte, au centre de la place publique, **l'église Saint-Louis** est l'œuvre des architectes parisiens Duval et Gonse. La construction est engagée en 1928 et l'église est bénie le 6 avril 1930. Le plan de l'église repose sur le principe du plan en croix grecque, avec nef à travée unique. Les matériaux de construction sont la brique de parement à arêtes vives et la chaux. La toiture repose sur une charpente métallique. L'église est accompagnée de deux rangées de platanes placés sur les grands cotés de la place et formant un écran entre les corons et l'édifice. *L'église est inscrite sur la liste des Monuments Historiques depuis Juin 2009.*



Le presbytère français et le presbytère polonais de la cité de la Résidence de la Motte sont édifiés en prolongement des corons de chaque côté de la place publique de la cité, avec façade sur la place, en vis-à-vis l'un de l'autre. Ils font symboliquement et physiquement corps avec les corons, dont ils constituent respectivement le dernier logement. Chaque presbytère se compose, au rez-de-chaussée, d'un vestibule, un bureau, un salon, une salle à manger, une cuisine et un office. Ils possèdent également un étage carré où sont distribuées quatre chambres et une salle de bain. De style néo-flamand, ils sont intégralement construits en briques.



La Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt charge au lendemain de la guerre, les architectes Duval et Gonse de l'aménagement de la place publique de la cité de la Résidence de la Motte ainsi que de **l'école des filles**, du pavillon de la directrice et de logements extérieurs destinés aux institutrices. L'école est formée de deux bâtiments parallèles, construits en briques et couverts de tuiles, entre lesquels se trouvait la cour de récréation. L'édifice qui fait face à la place est flanqué de deux ailes de moindre hauteur, couverts par des toits à quatre pans. Le bâtiment derrière la cours est de conception plus ancienne et date de la Compagnie des Mines de Drocourt. Les pignons sont aveugles et ornés de quelques fleurons bleus.

L'église Saint-Louis, les deux presbytères et l'école des filles sont inscrits sur la liste des Monuments Historiques depuis Juin 2009.



L'école des garçons de la cité de la Résidence de la Motte, construite en 1925, n'est pas située sur la place publique mais derrière, dans la continuité d'un alignement de pavillons. Imposant, le bâtiment en briques est composé d'un seul corps de bâtiment s'alignant sur une cinquantaine de mètres. Parfaitement symétrique, le pavillon central à deux niveaux possède une toiture à deux pans recouverte de tuiles en terre cuite. L'école des garçons s'inspire amplement de l'architecture publique de l'époque.



D'une longueur totale de quatre kilomètres, **le tronçon de cavalier Hénin-Beaumont/Rouvroy** débute aux pieds des terrils 101 et 84, les longe puis traverse la totalité de la cité de la Résidence de la Motte jusqu'à l'entrée de la cité de la Résidence du Parc à Méricourt. Aujourd'hui dépourvu de ses rails, le cavalier a été réhabilité en respectant parfaitement son tracé. Cette portion constitue désormais une liaison douce, permettant les activités de loisirs de type randonnée et ballade.



Attachée à l'ancienne fosse n°4-5 de la Compagnie des Mines de Drocourt, **la cité-jardin de la Résidence du Parc** à Méricourt fut construite dans les années 1920 et vient poursuivre la cité de la Résidence de la Motte. Beaucoup plus petite que sa voisine, elle est répertoriée comme *cité exceptionnelle* du Bassin minier. La cité suit une voirie courbe. Construits en briques, les pavillons regroupent deux ou trois logements. Des alignements d'arbres, des mails piétons ainsi qu'un vaste parc public confèrent à la cité une très haute qualité paysagère. Les habitations présentent une volumétrie recherchée, notamment au niveau de la toiture. Le style architectural est sobre avec des linteaux droits en béton et de légères frises de briques blanches soulignant le niveau des allèges et des planchers et rehaussant les pignons.

Paysage et ensemble miniers d'Estouvelles et de Harnes

Identif. n° 51

Estouvelles, Annay-sous-Lens, Harnes

CALL

*L'ensemble minier reliant le terril 98 d'Estouvelles au terril 93 de Harnes s'appuie sur un tronçon de cavalier long de quatre kilomètres. Ce cavalier permettait de connecter les fosses n°24 et 21 de **la Compagnie des Mines de Courrières** au canal de Lens. L'ensemble minier d'Estouvelles et de Harnes offre un paysage à la fois minier et rural, avec d'imposants terrils ponctuant les vastes plaines agricoles.*



Issu de l'activité de la fosse n°24, **le terril 98** d'Estouvelles est un terril tronqué. Bien qu'il ait été aménagé par de légers terrassements afin de le rendre accessible, le terril 98 a conservé ses caractéristiques originelles. Il accueille aujourd'hui une végétation arbustive spontanée et est reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I et II.



Située au pied du terril 98, **la cité de la fosse n°24**, à Estouvelles, est une cité pavillonnaire construite par la Compagnie des Mines de Courrières dans les années 1920. Elle se structure selon une voirie orthogonale et est exclusivement composée d'habitations regroupant deux logements. La cité se distingue par la qualité architecturale de ses habitations, offrant une grande variété de volumétries et de décors. Chaque habitation se différencie par la variation des motifs d'ornementation formés de briques de couleur jaune.



D'une longueur de quatre kilomètres, **le tronçon de cavalier Estouvelles/Harnes** débute au pied du terril 98 et prend la direction du canal de Lens en passant à Pont-à-Vendin, Annay-sous-Lens et Harnes. Aujourd'hui dépourvu de ses rails, le cavalier a été en partie réhabilité, en respectant parfaitement le tracé. Cette portion constitue désormais une liaison permettant les activités de loisirs de type randonnées.



Issu de l'activité de la fosse n°21, **le terril 93**, à Harnes, est un terril conique ayant conservé ses caractéristiques originelles.

CITE DE CAMUS HAUTS

Identif. n° 52

Annay-sous-Lens

CALL



La cité de camus hauts d'Annay-sous-Lens fut construite par le **Groupe d'Hénin-Liétard** en 1958 et témoigne d'un type spécifique d'habitat né après la Seconde Guerre mondiale. En 1954, de manière à accélérer le processus de construction, les Houillères adoptent le procédé « Camus », utilisant des panneaux de béton préfabriqués en usine et assemblés sur le chantier à l'aide de grues. Ces principes permettaient aux camus hauts de sortir de terre en quatorze jours.

Un camus haut se compose de deux niveaux habitables au-dessus d'un garage. Au premier étage se trouvent le salon et la cuisine tandis que le second étage accueille deux chambres. Le camus est doté d'un toit terrasse et de fenêtres en métal plus larges que hautes.

Actuellement la cité d'Annay est en pleine restructuration, entraînant la disparition des camus au profit de constructions nouvelles. Toutefois, en collaboration avec la ville d'Annay-sous-Lens, un camus haut sera conservé à titre de témoignage historique de l'avant-gardisme dont a pu faire preuve le Bassin minier en termes d'habitat ouvrier.

CITE BELLEVUE ANCIENNE

Identif. n° 53

Harnes

CALL



Attachée à la fosse n°21, la cité **Bellevue ancienne** fait partie des cités exceptionnelles du Bassin minier. Située non loin du terril 93, il s'agit d'une vaste cité pavillonnaire construite par la **Compagnie des Mines de Courrières** dans les années 1920.

La cité est composée d'un ensemble de rues orthogonales ou légèrement courbes. Les maisons sont majoritairement groupées par deux, avec quelques regroupements par trois, quatre et six. Les haies végétales clôturant les jardins apportent à la cité une grande qualité paysagère.

La cité se distingue par ses qualités architecturales exceptionnelles, apportées par la diversité et l'originalité des volumes et des décors. Les habitations offrent ainsi une dizaine de typologies avec de nombreux jeux de volumétries au niveau des toitures. La partie supérieure des façades est richement décorée à l'aide de frises, de bandeaux, de motifs de briques blanches.



L'église du Sacré-Cœur d'Harnes, construite par la Compagnie de Courrières, est inaugurée en 1940. Il s'agit d'un édifice en briques, de forme trapue, présentant une façade massive formée d'un grand mur pignon triangulaire agrémenté d'une croix grecque et surmonté d'un clocher-mur. Abritant une cloche unique, ce campenard, dont beaucoup d'églises en Picardie, en Artois et dans le Boulonnais étaient pourvues, est sans conteste la principale originalité de la façade.



L'école de la cité Bellevue fut construite en même temps que la cité. L'édifice est élevé sur un seul niveau avec étage sous comble et recouvert d'une toiture à pans brisés ornée d'un épi de faîtage en terre cuite. Une frise de briques rouges et blanches en damier souligne la corniche. La partie supérieure de la façade est aussi richement décorée de bandeaux en briques blanches. Dans les années 1950-1960, au moment de la construction de la cité moderne Bellevue nouvelle, l'école a été prolongée par de longs édifices de forme rectangulaire caractérisés par l'emploi massif du béton pour les structures et d'éléments préfabriqués pour les façades.

CITE DU MOULIN

Identif. n° 54

Fouquières-Lez-Lens

CALL



Attachée à la fosse n°23 de la **Compagnie des Mines de Courrières** et située non loin du terril 260, la **cit  du Moulin** est une petite cit  pavillonnaire construite   la fin des ann es 1920 et aujourd'hui r pertori e comme *cit  exceptionnelle* du Bassin minier.

La cit  suit une voirie strictement orthogonale et les maisons sont group es par deux. Les angles des  lots sont marqu es par des habitations isol es.

La cit  offre une grande vari t  de volum tries et de d cors reposant sur l'association de la brique de terre cuite et de la brique blanche. Chaque pavillon est diff renci  de son voisin.

La majorité des cités construites par la **Compagnie des Mines de Courrières** est concentrée au Sud de la concession, aux abords des fosses produisant du riche charbon à coke. La Compagnie a résolument implanté ses infrastructures le long de l'axe de communication historique reliant Douai à Lens en passant par Hénin-Beaumont. Cet axe, aujourd'hui la Route Nationale n°43, offre ainsi, entre autres, de longs linéaires de façades de cités minières.



Le **terril 260**, à Fouquières-lez-Lens, est issu du lavoir installé sur le site de la fosse n°6-14. Vaste terril plat à l'origine, il a été exploité pour sa valeur économique puis, par la suite, requalifié par des opérations de terrassement et de pré-verdissement. Il accueille désormais une nouvelle végétation arborescente.



D'une longueur de 900 mètres, le **tronçon de cavalier Fouquières-lès-Lens/Billy-Montigny** débute au pied du terril 260 et prend la direction de la gare d'expédition de Billy-Montigny. Aujourd'hui dépourvu de rails, le cavalier a été désaffecté et requalifié en en respectant parfaitement le tracé. Cette portion, arrêtée au silo de Méricourt, constitue aujourd'hui une liaison douce permettant d'accéder au parcours des rescapés.



Le **Silo de Méricourt et le parcours des rescapés** sont des hauts-lieux commémoratifs de la Catastrophe de Courrières du 10 mars 1906, lors de laquelle 1099 mineurs ont perdu la vie.

Le Silo de Méricourt est élevé au dessus de la fosse commune où sont enterrées 270 victimes de la catastrophe n'ayant pu être identifiées par leurs proches. Depuis la commémoration du centenaire de la catastrophe, la nécropole est complétée d'un « Parcours des rescapés », chemin de marche reliant le Silo à l'emplacement de la fosse n°2 où le 30 mars 1906 à huit heures du matin, après trois semaines d'errance et de souffrance, 13 mineurs sont remontés au jour. Long d'un kilomètre, le parcours retrace symboliquement en surface le chemin parcouru par ces survivants en sous-sol. Il est ponctué de 21 chevalets représentant les 21 jours passés au fond par les rescapés.



La cité de l'Hôpital, à Noyelles-sous-Lens et Fouquières-lez-Lens, est une petite cité moderne construite par **le Groupe d'Hénin-Liétard** à la fin des années 1940. La cité est organisée selon une voirie courbe et est composée de chalets en bois individuels et d'habitations en brique regroupant deux logements, de plain-pied ou sur deux niveaux. Reposant sur un soubassement en béton, l'habitation de type chalet est recouverte d'un toit à deux pans. Les pignons et les façades sont recouverts d'un bardage en pin. Les pavillons en brique s'élèvent sur un ou deux niveaux. Leur style architectural est fonctionnel avec toiture classique à deux pans, murs de briques rouge-orangé, baies de forme carrée ou rectangulaire avec encadrement en béton. Des pigeonniers ont été construits à l'arrière des habitations.

Le Centre de Soins à Fouquières-lès-Lens, a été construit dans les années 1970 par **le Groupe d'Hénin-Liétard**. Il s'agit d'un imposant édifice composé de trois corps de bâtiments juxtaposés. Le premier bâtiment, le plus haut et le plus massif, est de base rectangulaire, élevé sur deux niveaux et recouvert d'un toit-terrasse. Il se prolonge de manière parfaitement identique de part et d'autre du pavillon central. L'ensemble est recouvert d'un parement de brique rouge foncé.

Anciennement attachée aux fosses n°3 et n°4 de **la Compagnie des Mines de Courrières**, **la cité de Courtaîne**, à Noyelles-sous-Lens et Fouquières-lez-Lens, est une cité pavillonnaire construite dans les années 1920 et aujourd'hui répertoriée comme *cité exceptionnelle* du Bassin minier.

La cité suit une voirie strictement orthogonale et les maisons, groupées par deux, offrent de beaux fronts de bâtis notamment depuis la Route Nationale n°43. La cité se distingue par la variété des volumétries des habitations : toitures classique à deux pans et toitures à fenêtres-lucarnes. La partie supérieure des façades est richement décorée avec des frises, des bandeaux et des motifs de briques blanches.

Contiguë à la cité de Courtaîne, **la cité d'Anchin**, à Noyelles-sous-Lens et Sallaumines, est une très vaste cité pavillonnaire construite dans les années 1920 et aujourd'hui répertoriée comme *cité remarquable* du Bassin minier.

La cité suit une voirie strictement orthogonale et les maisons, groupées par deux, offre de beaux fronts bâtis, notamment depuis la Route Nationale n°43. Les angles des îlots sont marqués par des habitations isolées. La cité offre une grande variété de volumétries et de décors, notamment au niveau des toitures. La partie supérieure des façades est richement décorée de frises, de bandeaux et de motifs de briques blanches. Chaque pavillon est ainsi différencié de son voisin.



Situées de l'autre côté de la Route Nationale n°43, **les maisons d'ingénieurs et de cadres** font face à la cité d'Anchin. Les maisons de cadres sont regroupées par deux. A la hauteur de l'attention architecturale portée aux façades des logements ouvriers, les façades des maisons de cadres offrent une riche ornementation. Située dans le prolongement des maisons de cadres, la maison d'ingénieur offre une architecture encore plus recherchée.

CITE DEBLOCK

Identif. n° 56

Noyelles-sous-Lens, Sallaumines

CALL



Attachée à la fosse n°4 de la Compagnie des Mines de Courrières, **la cité Deblock**, à Noyelles-sous-Lens et Sallaumines, est une cité pavillonnaire construite à la fin des années 1920 et aujourd'hui répertoriée comme *cité remarquable* du Bassin minier.

La cité suit une voirie strictement orthogonale et les maisons, groupées par deux ou par trois, sont majoritairement implantées en front à rue. La cité est également composée de quelques barreaux de corons à un seul niveau. Cette implantation met les façades au premier plan et donne de beaux fronts bâtis, notamment le long de la route nationale n°43.

Typique des cités pavillonnaires de **la Compagnie de Courrières**, la cité se distingue par sa qualité architecturale et sa variété de volumétries. Les décors reposent sur l'association de la brique de terre cuite et de la brique blanche : frises et motifs blancs.

La maison de cadres de la cité Deblock est un pavillon regroupant deux logements. Entièrement construit en briques, il s'élève sur deux niveaux et est recouvert d'un toit à deux pans à demi-croupes. La façade et les pignons sont ornementés de bandeaux, frises et motifs en briques blanches.

MONUMENT COMMEMORATIF DE LA CATASTROPHE DE COURRIERES

Identif. n° 57

Sallaumines

CALL



Le premier **monument commémoratif de la Catastrophe de Courrières** fut inauguré le 8 août 1909 mais il fut endommagé lors de la Première Guerre mondiale. Les architectes Goniaux et Delannoy furent retenus pour concevoir le nouveau monument qui se dresse aujourd'hui sur la place de la mairie de Sallaumines. Il s'élève sur un soubassement carré et est composé d'un piédestal quadrangulaire et d'un pilier, auxquels sont joints deux groupes sculptés, et d'une figure sculptée.

Sur toute la hauteur du pilier se trouve l'inscription « LA VILLE DE SALLAUMINES A SES ENFANTS VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE COURRIERES 10 MARS 1906 ».

Parmi les deux groupes sculptés, celui de gauche représente un mineur portant son pantalon de travail et coiffé de sa barrette, pourvu de sa lampe, et un galibot ; celui de droite représente une femme, en habit de paysanne et sabots, tenant un nourrisson dans ses bras et accompagnée d'une petite fille. Son visage exprime la tristesse. On comprend qu'il s'agit de la veuve et des orphelins du mineur.

Au dessus, la catastrophe est présentée par un mineur subissant les assauts du méthane. La figure d'homme agenouillé s'élève sur une masse informe représentant une épaisse fumée. Entre les deux genoux de l'homme sortent des rayons, figurant l'explosion.

Le monument est inscrit sur la liste des Monuments Historiques depuis juin 2009.

CITE DE LA GARE

Identif. n° 59

Wingles

CALL



Attachée à la fosse n°7 de la Société des Mines de Lens et située à proximité de la gare, **la cité de la gare**, à Wingles, fait partie des *cités remarquables* du Bassin minier. Petite cité pavillonnaire construite entre 1921 et 1927, elle offre différentes typologies d'habitation et une certaine richesse architecturale, sur le modèle des cités pavillonnaires de **la Société des Mines de Lens**.

La cité est structurée selon une voirie strictement orthogonale et propose divers types de regroupement d'habitations, par deux, quatre ou six. Les groupes sont implantés en front à rue mettant ainsi les façades au premier plan et créant de beaux fronts de bâtis. Au sein de la cité, deux ensembles se distinguent. D'un part, les habitations construites en 1921, repérables à leurs riches volumétries. Leurs façades sont entièrement de briques blanches avec bandeaux et motifs géométriques de briques rouges. D'autre part, le deuxième ensemble est d'un style plus modeste. Les habitations sont recouvertes d'un toit classique à deux pans, les façades en briques rouges sont ponctuées dans leurs parties supérieures par de faux-colombages en briques peintes en blanc.

CITE DU PONT

Identif. n° 60

Wingles

CALL



Attachée à la fosse n°7, **la cité de corons du Pont**, à Wingles, fait partie des *cités remarquables* du Bassin minier. Il s'agit d'une petite cité construite entre 1924 et 1926 qui, conforme au style architectural et urbain de **la Société des Mines de Lens** dans l'entre-deux-guerres, offre une grande diversité architecturale dans ses barreaux d'habitations.

La cité est structurée selon une voirie mixte, à la fois courbe et orthogonale, et propose quasi-exclusivement des barreaux d'habitations regroupant quatre, cinq ou dix logements. La cité accueille également quelques regroupements par deux. Les barreaux de cité du Pont offre de riches volumétries et les façades sont soit entièrement composées de briques blanches avec bandeaux et motifs géométriques de briques rouges, soit de briques rouges et ponctuées dans les parties supérieures par de faux-colombages en briques peintes en blanc.

CITE DES SPORTS

Identif. n° 61

Wingles

CALL



Attachée à la fosse n°7, **la cité pavillonnaire des sports**, à Wingles, fait partie des *cités remarquables* du Bassin minier. Construite entre 1921 et 1930 et caractéristique de **la Société des Mines de Lens**, elle offre une très grande diversité architecturale et urbaine.

La cité est structurée selon une voirie mixte, à la fois courbe et orthogonale. Elle propose plusieurs regroupements de typologies, par deux, trois, quatre, cinq ou six, et des volumétries diversifiées. Elle présente par ailleurs un modèle d'habitation particulier donnant au pavillon l'aspect d'une « demi-maison ». Ce modèle permettait d'envisager l'ajout d'un deuxième volume identique en fonction des besoins de logement.

La cité du Pont est typique du style architectural appliqué par la Société des Mines de Lens à ses cités pavillonnaires. Selon les regroupements, elle offre des multiples formes de pavillons et des volumétries très riches. La partie supérieure des façades est particulièrement travaillée. Les décors reposent sur des jeux de briques blanches, rouges ou jaunes. Les façades sont soit entièrement composées de briques blanches avec bandeaux et motifs géométriques de briques rouges, soit de briques rouges et ponctuées dans les parties supérieures par de faux-colombages en briques peintes en blanc.

FOSSE 13bis

Identif. n° 62

Bénifontaine

CALL



Le puits n°13bis de Bénifontaine est foncé le 11 septembre 1909 par la **Société des Mines de Lens** pour servir d'aérage au puits de la fosse n°13 d'Hulluch dite « Sainte-Elie ». **La fosse n°13bis** est entièrement reconstruite en 1920 et à partir de 1954 elle sert de retour d'air du puits n°18 de Lens. En 1958 elle est remblayée.

La fosse accueille un chevalement en béton armé complètement atypique à faux-carré porteur avec deux bigues, doté d'une poulie de levage et surmonté d'un campanile également en béton armé. Il est intégré dans un corps de bâtiment en béton et en brique.

Depuis juin 2009, la fosse est inscrite sur la liste des Monuments Historiques.

Le paysage et l'ensemble miniers d'Auchy-Les-Mines à Lens suit le cavalier reliant le Sud de la concession de **la Société des Mines de Lens** aux rivages d'embarquement de Pont-à-Vendin et de Wingles jusqu'aux gares de Violaines et de La Bassée – la gare de Lens n'étant pas suffisante pour l'expédition de toute la production de la Société. Ce long linéaire traverse la concession du Nord vers le Sud et offre différents paysages depuis la plaine de la Lys au cœur de la Gohelle où le tissu minier forme un continuum urbain extrêmement dense.



La halte ferroviaire d'Auchy-les-Mines constitue le point d'embranchement des cavaliers venant de la fosse n°6 et de la fosse n°8 à Vendin-le-Vieil avec le réseau principal. Telle une balise dans le paysage, cette halte ferroviaire d'architecture régionaliste particulièrement soignée marque, depuis le Nord, l'entrée dans le territoire de la Société des Mines de Lens.



D'une longueur d'un kilomètre, le **tronçon de cavalier Auchy-les-Mines/Haisnes-lez-La-Bassée** prend la direction, au Nord, de la gare de Violaines, et au Sud, la direction de Lens. Le cavalier a été requalifié, en en respectant le tracé, et constitue aujourd'hui une liaison douce propice à la randonnée. S'il est désormais dépourvu de ses rails, les haies d'origine ont été conservées.



Le puits de **la fosse n°6 à Haisnes-lez-La-Bassée** est foncé en 1861 par la Compagnie des Mines de Douvrin, rachetée en 1873 par la Société des Mines de Lens. Entièrement reconstruite après la Première Guerre mondiale, la fosse cesse son extraction en 1936 et sert d'aérage jusqu'en 1959. Le chevalement (1924) est en béton armé et à faux carré porteur avec deux bigues. Les molettes ont été démontées. Le carreau de fosse accueille également les bâtiments des recettes, les salles des machines, des ventilateurs et des compresseurs, les douches, la lampisterie, la chaufferie ainsi que des bureaux. Le style architectural des bâtiments est caractéristique des fosses reconstruites dans l'immédiat après-guerre. La structure est en béton et les murs en remplissage de briques. Avec la fosse n°2 de Flines à Anhiers, la fosse n°6 constitue l'un des derniers ensembles à posséder un chevalement en béton inséré dans ses bâtiments. *La fosse est protégée depuis juin 2009 au titre de la loi sur les Monuments Historiques.*



Le tronçon de cavalier Haisnes-lez-La-Bassée/Douvrin, d'une longueur de quatre kilomètres, a été requalifié tout en respectant parfaitement son tracé. Les arbres et les haies d'origine ont été conservés, et encadrent aujourd'hui cette liaison douce propice à la randonnée et aux loisirs.



Située le long du cavalier Haisnes-lez-La-Bassée/Douvrin, **la gare ferroviaire de Douvrin** est construite dans les années 1920. Elle devient un pôle ferroviaire important pour la Société des Mines de Lens mais également pour le « service voyageurs ». Abandonnée pendant de nombreuses années après la fin de l'exploitation du réseau dans les années 1970, elle vient de faire l'objet d'une vaste opération de restauration et de reconversion en six logements tout en respectant son intégrité et son authenticité. La gare est composée de trois corps de bâtiment décorés par de faux-colombages en ciment et en relief.



Attachée à la fosse n°13, **la cité pavillonnaire Saint-Elie**, construite entre 1920 et 1926 sur les communes d'Haisnes-lez-La-Bassée et Hulluch, fait partie des *cités exceptionnelles* du Bassin minier. Cette très grande cité est structurée selon une voirie orthogonale se développant autour d'équipements collectifs. La cité propose plusieurs sortes de regroupements d'habitations, par deux, trois, quatre, cinq ou six logements. Selon les regroupements, la cité offre de multiples formes de pavillons et des volumétries très riches. Les motifs de décor reposent sur des jeux de briques blanches et rouges ou jaunes. Certains pavillons bénéficient d'un traitement de façades particulier et sont recouverts d'un enduit « à la tyrolienne » composé de petits gravillons mélangés au mortier.



Le groupe scolaire de la cité Saint-Elie est composé de deux écoles, maternelle et primaire, situées à deux endroits différents au sein de la cité. Toutes deux sont caractéristiques de l'architecture scolaire définie par la Société des Mines de Lens. L'école primaire occupe un imposant bâtiment sur deux niveaux. D'allure massive et compacte, il s'agit d'un seul corps de bâtiment rectangulaire terminé à ses extrémités par deux pavillons. Entièrement de briques blanches, les façades sont ponctuées par de nombreux motifs de briques rouges. Située au bord de la place centrale de la cité, l'école maternelle est élevée sur un seul niveau et est composée de trois corps de bâtiments disposés en T. L'ornementation architecturale des façades de l'école maternelle constitue un écho à celle de l'école primaire, les jeux de briques y sont inversés : les façades sont entièrement en briques rouges avec des motifs en briques blanches.



Le dispensaire de Société de Secours Minière, à Haisnes-lez-La-Bassée, est construit dans les années 1960 par le **Groupe de Lens**. Il se compose de deux corps de bâtiment contigus de base carrée, l'un élevé sur deux niveaux, l'autre de plain-pied. L'architecture est sobre et fonctionnelle.



Le tronçon de cavalier Douvrin/Hulluch/Wingles, d'une longueur de 800 mètres depuis la gare de Douvrin, permet de prendre un embranchement vers le parc de Wingles et son étang d'affaissement. Le cavalier a été requalifié tout en respectant son tracé et en conservant ses arbres et haies d'origine. Il est toutefois dépourvu de ses rails, en dehors d'une petite section à l'approche du rivage de Wingles.



Le parc de Wingles et son étang d'affaissement se situent sur la concession de l'ancienne Compagnie des Mines de Meurchin absorbée par la Société des Mines de Lens en 1920. Autrefois terres de marais, des étangs se sont formés à proximité en raison des affaissements miniers. Aujourd'hui cinq étangs d'affaissement occupent une superficie de 12 hectares au sein d'un vaste parc. Ici, comme dans d'autres secteurs du Bassin minier, l'exploitation minière est venue véritablement créer un nouveau paysage en modifiant l'hydrographie des lieux et en leur donnant ainsi une nouvelle morphologie.



Le tronçon de cavalier Wingles/Vendin-le-Vieil/Lens/Loos-en-Gohelle, long de 10 kilomètres, permet de traverser différentes ambiances paysagères du territoire. L'état actuel du cavalier varie en fonction des secteurs. Parfaitement intègre entre Wingles et Vendin-le-Vieil, où il a conservé ses rails, il en est dépourvu à parti de Vendin-le-Vieil et n'est pas aménagé. Il se termine aux abords de la cité 12 à Loos-en-Gohelle. Ce tronçon de cavalier a aussi la particularité de posséder des sections au niveau du sol, en déblais ou en remblais.



Associés à la cité n°12, **les vestiges de la fosse n°12**, à Loos-en-Gohelle, constituent un ensemble patrimonial particulièrement remarquable et bien conservé, comprenant tous les éléments du système minier : fosse, maisons d'ingénieur et d'employés, habitations ouvrières, église, écoles, places publiques. Le fonçage du puits n°12 commence en 1891 et la mise en exploitation débute le 1^{er} janvier 1894. Reconstituée après la Première Guerre mondiale, la fosse est modernisée en 1951. En novembre 1966, elle est reliée au siège n°19 pour en assurer l'aérage, puis le service jusqu'en 1972. Il subsiste le bâtiment de la salle des pendus, les ateliers et la maison du gardien. L'ancien bâtiment de la salle des pendus est construit en brique et en béton sur un haut soubassement de meulrières. La maison du concierge s'élève sur deux niveaux et est édifiée en maçonnerie de briques. Les ateliers s'élèvent sur deux niveaux. De même que la salle des pendus, ils reposent sur un haut soubassement de meulrières.

Le bâtiment des bains-douches est inscrit sur la liste des Monuments Historiques depuis juin 2009.



Par son organisation spatiale, **la cité n°12**, à Lens, constitue, avec les vestiges de la fosse n°12 et ses équipements collectifs, un exemple exceptionnel d'urbanisme minier. Véritable morceau de ville, elle se structure autour de la fosse et de l'église Saint-Edouard. Reconstituée entre 1921 et 1924, à l'identique de la première cité datant de 1896, la vaste cité pavillonnaire fait partie des *cités exceptionnelles* du Bassin minier. Elle est structurée selon une voirie orthogonale autour de places, de terre-pleins centraux et d'alignements d'arbres. La plus importante des voies, « l'avenue de la fosse », véritable épine dorsale de la cité, aboutit en cul-de-sac au carreau de la fosse n°12. La cité propose plusieurs typologies d'habitations, depuis les regroupements par deux ou quatre aux barreaux de coronas de six ou dix logements. Selon les regroupements, la cité offre des volumétries diverses. La cité conserve ses nombreuses places originelles qui la structurent et offrent de multiples perspectives monumentales sur les fronts bâtis ou sur les équipements collectifs. Sur le plan architectural, le traitement des façades est de deux ordres. Une partie des façades est entièrement composée de briques rouges avec, pour leurs parties supérieures, de faux-colombages ou des quadrillages en briques peintes en blanc. L'autre partie des façades, telles qu'elles étaient à l'origine, est entièrement recouverte d'un enduit en ciment de couleur claire.



Traduisant la hiérarchie du fond au jour, **les maisons d'ingénieur, de cadres et de porions de la cité n°12**, à Loos-en-Gohelle, sont situées de part et d'autre de l'entrée de la fosse. Symboliquement, elles contrôlent, par leurs volumes, leurs emplacements et leurs styles architecturaux, la vie dans la cité minière et rappellent, en dehors de l'espace de la fosse, l'autorité des « encadrants » sur les mineurs et leurs familles. La maison d'ingénieur domine la cité n°12, de toute sa hauteur et de sa masse. Elle est l'une des nombreuses applications d'un modèle standardisé défini par la Société des Mines de Lens au lendemain de la Première Guerre mondiale et qui se retrouve dans la grande majorité des cités minières de la Société. Les maisons d'employés et de porions sont situées en bordure de l'axe d'entrée de la fosse. Plus grandes que les logements destinés aux ouvriers, elles en empruntent le style architectural.



La cité n°12 accueille de nombreux équipements collectifs. En 1899, une première **église Saint-Edouard** est construite au sein de la cité n°12 mais elle est entièrement détruite en 1917. Située au même emplacement, la nouvelle église est érigée à partir de 1922, suivant les plans de l'architecte Louis-Marie Cordonnier, et est achevée en 1925. Il s'agit d'un édifice de taille moyenne mais son clocher-porche surmonté d'une très haute flèche lui donne un aspect très élancé. L'église est construite en briques rouges, est élevée sur un haut soubassement de béton et présente de nombreux détails décoratifs en pierre peinte en blanc et en briques jaunes. A l'intérieur, la dernière colonne avant le chœur, située coté Sud, est ornée du médaillon d'Edouard Bollaert encadré d'une console à décor végétal et d'une corde, le tout faisant corps avec la colonne. Au-dessous, un cerclage métallique reçoit l'inscription « AGENT GENERAL DES MINES DE LENS 1856-1898 ».

Depuis juin 2009, l'église Saint-Edouard est inscrite sur la liste des Monuments Historiques.



Le presbytère de l'église Saint-Edouard, dont la façade donne sur le parvis de l'église, est entouré par un jardin. Il s'agit d'un édifice de plan rectangulaire. Les pignons sont ornés de croix de Lorraine.

Le presbytère est inscrit sur la liste des Monuments Historiques depuis juin 2009.



Détruit lors de la Première Guerre mondiale, **le groupe scolaire de la cité n°12** fut reconstruit et achevé vers 1924. De style régionaliste, l'ensemble scolaire est composé de deux groupes d'édifices, correspondant à l'école des filles et à celle des garçons, qui sont situés de part et d'autre du parvis de l'église Saint-Edouard. L'école des filles est composée de deux bâtiments parallèles cantonnés d'un pavillon à deux niveaux à chacune des extrémités. Ces bâtiments encadrent un autre édifice de plain-pied en forme de H, l'école maternelle. L'école des garçons présente le même ordonnancement et les mêmes dispositions que l'école des filles à l'exception de l'école maternelle qui est ici remplacée par le **logement du directeur de l'école**. Ce dernier est un édifice construit en parpaings de schiste.



Le monument aux morts de la Première Guerre mondiale de la Société des Mines de Lens fut réalisé en hommage aux employés de la Société morts lors de la Grande Guerre. Le monument se trouve à l'extrémité d'un grand square triangulaire terminant l'espace de la cité n°12. Les murs du socle portent 48 plaques de marbre où figurent les noms de 694 disparus, soldats ou civils. L'obélisque porte un certain nombre de symboles sur ses quatre faces dont : un bas-relief en bronze contenant des instruments au milieu de végétation de branches de chênes, d'olivier et de laurier ; un casque de soldat reposant sur deux fusils croisés ; une lampe de mineur, des pics et des pelles de mineurs ; un bas relief montrant un mineur au travail.



La cité de corons du n°1, construite entre 1921 et 1924, fait partie des *cités remarquables* du Bassin minier. Prolongeant la cité du n°2 avec laquelle elle forme un continuum urbain, elle est située de part et d'autre de la Route Nationale n°43, offrant ainsi de très longs alignements de corons. La cité propose majoritairement des barreaux de quatre, cinq ou dix logements avec parfois, à l'intérieur de la cité, quelques logements regroupés par deux. Selon les regroupements, la cité offre plusieurs types de barres de corons avec des variations de volumétrie au niveau des toitures. Pour les barres de logements situées en bordure de la Route Nationale, la plupart des ornements ont disparu lors des réhabilitations. En ce qui concerne les logements situés à l'intérieur de la cité, les décorations sont davantage visibles. Il s'agit essentiellement de quadrillage peint en blanc.



La cité moderne du n°12bis se situe également le long de la Route Nationale n°43 et fut construite par **le Groupe de Lens** entre 1947 et 1953. Elle est aujourd'hui recensée comme *cité remarquable* du Bassin minier. Elle est exclusivement composée d'habitations regroupant deux logements, de plain-pied ou à deux niveaux. Typique des Houillères nationalisées, le style architectural est sobre avec toitures à deux pans (parfois quatre), murs de briques rouge-orangé, baies de forme carrée avec encadrement en béton. Par ailleurs, les entrées de certaines habitations sont recouvertes d'une casquette en béton.

Associée à la fosse n°11-19, aux terrils 74 a, b et c et à la cité n°16 (Cité Saint-Albert), **la cité des Provinces**, fait partie d'un ensemble exceptionnel comprenant tous les éléments du système minier. L'ampleur de cet ensemble urbain témoigne à la fois de l'intense activité minière du Sud de la concession de Lens mais également de la puissance de la Société des Mines de Lens qui, outre les infrastructures de production et de résidence, fit construire au sein de la cité des équipements scolaires remarquables. Sur le plan paysager, les perspectives depuis la cité offrent toutes un arrière-plan incluant la tour de concentration de la fosse n°11-19.

La cité fut détruite lors de la Première Guerre mondiale et la reconstruction des logements, des bâtiments scolaires et de l'église dura jusqu'en 1925. La cité des Provinces, aujourd'hui répertoriée parmi les *cités exceptionnelles* du Bassin minier, est structurée selon une voirie orthogonale et propose essentiellement des habitations regroupant 2 ou 3 logements. Selon les regroupements, la cité offre de multiples formes de pavillons et des volumétries diverses. La cité a conservé sa très grande place originelle arborée mais aussi de multiples petites places, des terre-pleins centraux et des alignements d'arbres complétant sa haute qualité paysagère. Du point de vue architectural, la majorité des façades est entièrement composée de briques rouges avec, pour leurs parties supérieures, des faux-colombages ou des quadrillages en briques peintes en blanc. Certaines façades sont construites en pierres de meulières à joints rubanés.

Située au pied de la fosse 11-19, **la maison d'ingénieur de la cité des Provinces**, identique à celle de la cité n°12, est une autre réalisation du modèle-type de maison d'ingénieur de la Société des Mines de Lens. De base carrée, elle s'élève sur trois niveaux, est entièrement construite en briques et est surmonté d'une toiture à demi-croupes largement débordante. Les premiers et deuxièmes niveaux sont en briques rouges tandis que le troisième niveau est en briques blanches avec des motifs de briques rouges.



La Société des Mines de Lens a construit de remarquables équipements collectifs au sein de la cité dont **le presbytère**, destiné à accueillir le prêtre de l'église Saint-Pierre (disparue). Construit dans un style similaire aux écoles et logements d'instituteurs avec lesquels il forme un ensemble homogène, le presbytère utilise une grande variété de matériaux (brique, béton, pierre de meulière, ciment, ardoise).

Depuis juin 2009 le presbytère est inscrit sur la liste des Monuments Historiques.



Le groupe scolaire de la cité des Provinces comprend les écoles primaires, l'école maternelle, les logements des directeurs, qui sont tous rassemblés autour d'un square situé à l'emplacement de l'ancienne église. L'entrée des écoles s'effectue sous un porche formé par une grande porte centrale en arc. Au-delà des porches, trois bâtiments parallèles construits en pierre de meulières sur un soubassement en béton délimitent les deux cours de récréation. A l'arrière de l'école de garçons, l'ancien cercle des hommes sert actuellement de salle de réunion. Lui faisant pendant au Nord de l'école de filles, se trouve une seconde annexe qui correspondait à l'école ménagère de la cité. Enfin l'école maternelle est construite selon un plan en H, dans les mêmes matériaux que les autres bâtiments. *Le groupe scolaire est, depuis juin 2009, inscrit sur la liste des Monuments Historiques.* **La maison du directeur des écoles et la maison des sœurs** furent construites en même temps que le groupe scolaire, utilisant les mêmes matériaux (pierre de meulières à joints rubanés et tuiles) et le même style architectural néo-régionaliste.



Attachée à la fosse n°16 située à cheval sur les communes de Liévin et de Loos-en-Gohelle, **la cité pavillonnaire n°16 dite Cité Saint-Albert** fait partie des cités remarquables du Bassin minier. Construite entre 1921 et 1925, elle poursuit la cité n°11 avec laquelle elle forme un continuum urbain. La cité est structurée par une voirie orthogonale et propose majoritairement des regroupements par deux habitations, quelques barres de logements venant toutefois compléter la cité sur ses bordures. La majorité des façades est entièrement composée de briques rouges avec, en parties supérieures, des faux-colombages ou des quadrillages en briques peintes en blanc. Les façades de certains pavillons sont en pierres de meulières à joints rubanés.



L'école de la cité n°16, à Liévin, est une autre réalisation du modèle-type d'école élaboré par la Société des Mines de Lens dans les années 1920. Elle est composée d'un seul corps rectangulaire terminé, à ses extrémités, par deux pavillons. Entièrement de briques blanches, les façades sont ponctuées par de nombreux motifs de briques rouges. L'école maternelle est élevée sur un seul niveau et est composée de trois corps de bâtiment disposés en T. L'ornementation architecturale des façades constitue un écho à celle de l'école primaire, les jeux de briques étant inversés : les façades sont entièrement en briques rouges avec des motifs en briques blanches.



Attachée à la fosse n°11, la très petite **cité pavillonnaire n°11**, construite en 1923, fait partie des *cités témoins* du Bassin minier. Composée de deux rues, elle est structurée autour d'une place et se caractérise par une implantation en front à rue des pavillons, regroupant deux ou quatre logements. Entièrement recouvertes d'un enduit en ciment, les habitations offrent des volumétries diversifiées. La cité accueille également une maison d'ingénieur conforme au modèle-type de la Société des Mines de Lens.



La fosse n°11-19 de la Société des Mines de Lens est un des quatre grands sites emblématiques du Bassin minier du Nord-Pas de Calais. Entièrement détruit pendant la Première Guerre mondiale, la fosse est reconstruite dans les années 1920. Après la Nationalisation de 1946, la fosse du n°11 devient un siège de concentration. Le fonçage du puits n°19 est entrepris en 1954 et est surmonté d'une tour de concentration n'ayant plus aucun équivalent dans le Bassin minier. La fosse est fermée en janvier 1986. Le site compte encore aujourd'hui un grand nombre d'édifices : bâtiments d'extraction et chevalement, tour de concentration, bâtiments des recettes, lampisterie, infirmerie, salles des machines, salles des compresseurs et des condensateurs, château d'eau, salle des bains-douches, une partie du bâtiment de triage ainsi que des ateliers et la maison du concierge. L'architecture des puits n°11 et n°19 est emblématique de deux périodes de l'histoire du Bassin. La fosse n°11 est caractéristique de la Reconstruction. La grande simplicité architecturale des bâtiments témoigne de la nécessité de reconstituer l'appareil de production de manière rapide et peu onéreuse. Le tour de concentration constitue quand à elle, un témoignage essentiel des modèles architecturaux définis par les Houillères nationalisées après 1946. Accompagnée des terrils jumeaux, elle marque avec force le paysage et constitue un des emblèmes du Bassin minier.



Issus de l'activité de la fosse n°11-19, les **terrils 74, 74a et 74b** forment un ensemble continu et homogène sur 90 hectares. Ils constituent un marqueur paysager impressionnant, visible aussi bien des plaines agricoles de la Gohelle que du paysage urbain de Lens-Liévin. Culminant à 186 mètres au dessus du niveau de la mer, les terrils 74 et 74a sont les plus hauts terrils du Bassin minier du Nord – Pas de Calais.

Les terrils coniques 74 et 74a ont conservé leur morphologie originelle. Ils ont fait l'objet d'aménagements très légers destinés à la rendre accessible sans les dénaturer. Depuis l'arrêt de la fosse, ils ont spontanément évolué en accueillant une nouvelle végétation buissonnante et arborescente ainsi qu'une faune riche et diversifiée.

Au pied des terrils 74 et 74a, la plateforme schisteuse du terril 74b accueillait un bassin de décantation lié au lavoir de la fosse n°11-19. Intacte, elle a conservé sa morphologie originelle tout en ayant fait l'objet d'aménagements très légers destinés à la rendre accessible sans la dénaturer.



Attachée à la fosse n°9-9bis de Lens, **la cité pavillonnaire n°9**, construite entre 1921 et 1924, fait partie des *cités remarquables* du Bassin minier. Caractéristique des cités construites par la Société des Mines de Lens au lendemain de la Première Guerre mondiale, elle est également dotée d'une église et d'un groupe scolaire.

La cité est structurée selon une voirie mixte, à la fois courbe et orthogonale, et se caractérise par une implantation quasi-exclusive du bâti en front à rue. Selon les regroupements, la cité offre des multiples formes de pavillons, des barres de coronas aux pavillons individuels ou aux pavillons de deux ou trois logements, ainsi qu'une volumétrie variées. L'omniprésence de places arborées, d'alignements d'arbres à hautes tiges ainsi que les jardins privés confèrent à la cité une haute qualité paysagère. Les matériaux utilisés pour le traitement des façades sont essentiellement la brique, la pierre de meulières pour les soubassements, et l'enduit. La cité accueille quelques exemples de pavillons entièrement en pierres de meulières.



L'église Saint-Théodore fut reconstruite selon les plans de l'architecte Cordonnier dans les années 1920. Il s'agit d'un édifice compact composé d'un vaisseau unique surmonté d'un toit à deux versants recouvert d'ardoises et éclairé par des lucarnes triangulaires. Il est précédé par un porche d'entrée. L'ensemble des murs est réalisé en briques rouges, tandis que les ouvertures, les colonnes, les appuis fenêtres, les talus des contreforts ainsi que les corniches et les bandeaux sont exécutés en pierre blanche. La façade est dominée par un clocher en bois de base carrée surmonté par un toit à quatre versants se terminant par une flèche octogonale percée d'une lucarne sur chaque face.



L'école de la cité n°9 est une réalisation du modèle-type d'école élaboré par la Société des Mines de Lens dans les années 1920. Elle est composée de deux corps de bâtiment rectangulaires terminés à leurs extrémités par deux pavillons. Les ouvertures sont surmontées d'un linteau droit en béton au rez-de-chaussée et d'un arc cintré en briques rouges au premier étage. Entièrement de briques blanches, les façades sont ponctuées de nombreux motifs de briques rouges (losanges, bandeaux, grise en damier).

L'école maternelle est elle élevée sur un seul niveau et est composé de trois corps de bâtiment disposés en T. Les façades sont entièrement en briques rouges avec des motifs de briques blanches.



La maison du directeur de l'école de la cité n°9, est construite en briques selon un plan rectangulaire. L'entrée se fait sous un appentis. La partie supérieure de la façade accueille des motifs de briques jaunes.



Située à l'entrée de la fosse n°9-9bis, **la maison d'ingénieur de la cité n°9** est un édifice de base carrée, s'élevant sur trois niveaux, entièrement construit en briques. Le rez-de-chaussée est percé en son centre d'une vaste entrée, précédée d'un perron en béton, surmontée d'un arc cintré en béton et protégée par un large auvent. La maison d'ingénieur s'insère au cœur d'un vaste jardin encore clôturé par les murs d'enceinte d'origine.



Le Centre médical de la Société de Secours Minière fut construit par le **Groupe de Lens** dans les années 1960. Elevé sur un niveau, l'édifice est de plan rectangulaire et recouvert d'une toiture à deux pans. La façade est percée d'une unique baie rectangulaire permettant l'accès au bâtiment et précédée d'une rampe d'accès. Elle a été recouverte d'un parement imitant la pierre.



La cité pavillonnaire Jeanne d’Arc, construite entre 1923 et 1924, fait aujourd’hui partie des *cités remarquables* du Bassin minier. La cité est structurée selon une voirie strictement orthogonale. Si la cité propose essentiellement des habitations regroupant deux logements, une rue est cependant composée de logements individuels. La cité offre de multiples types de volumétries. Les haies végétales clôturant les jardins des pavillons, les rues bordées d’arbres à hautes tiges et les espaces publics arborés confèrent à la cité de bonnes qualités paysagères. La partie supérieure des façades est la plus travaillée, avec des remplissages de briques rouges ponctués en partie supérieure par de faux-colombages en briques peintes en blanc. Certains pavillons bénéficient d’un traitement de façades particulier et sont recouverts d’un enduit « à la tyrolienne » composé de petits gravillons mélangés au mortier. Enfin les éléments de structure et les décors sont mis en valeur par un enduit de ciment peint en blanc.

Vitrine de l'une des plus puissantes Compagnies du Bassin minier du Nord – Pas de Calais, les Grands Bureaux de la Société des Mines de Lens, exposés sur un promontoire et précédés d'un jardin à la française, répondent à une mise en scène très urbaine. La qualité des espaces intérieurs, le raffinement des décors encore en place, ajoutent à l'impression d'opulence qui se dégage de l'édifice.



Les premiers bureaux de la Société, construits en 1907, furent détruits pendant la Première Guerre mondiale, ainsi que l'ensemble des archives de la Société. La réalisation des plans pour la reconstruction de l'édifice est confiée à Louis-Marie Cordonnier, en collaboration avec son fils Louis-Stanislas. Les travaux démarrent le 12 juillet 1928 et au début de l'année 1930 le bâtiment est achevé.

Les Grands Bureaux sont constitués d'un corps central de cinq étages et de deux ailes latérales délimitant deux cours intérieures. S'étendant sur 81 mètres, la façade principale s'élève sur un soubassement en pierres. La façade est percée de baies rectangulaires séparées par des meneaux en béton et reliées entre elles par un linteau continu en béton. Le niveau supérieur est occupé par de larges baies tandis que la toiture à deux versants est coupée par des lucarnes en pignon échelonné. Trois travées forment de grands pignons échelonnés haut de 35 mètres. Le pignon central abrite la porte d'entrée, à laquelle on accède par des marches.

Pour l'ameublement intérieur, les architectes ont fait appel au prestigieux atelier Majorelle de Nancy et à d'autres entreprises artisanales régionales, qui déploient un style Art Déco.



Le jardin se démarque par la rigueur et la simplicité de la composition où domine la géométrie avec l'alternance des carrés et des losanges du parterre. Enfin, le style paysager est réservé aux pourtours où dominant de grands arbres qui servent de toiles de fond au parterre et cachent les abords des Grands Bureaux.

Accueillant l'Université des Sciences Jean Perrin, les Grands Bureaux sont, depuis juin 2009, inscrit sur la liste des Monuments Historiques.

CITE N°2

Identif. n° 65

Lens

CALL



Donnant sur un des axes d'entrée de la ville de Lens (depuis Lille), les façades de **la cité de corons n°2** offrent de très longs alignements monumentaux tout au long de cette voie fortement fréquentée. Ces logements en front à rue ont été construits entre 1921 et 1925.

Cette typologie de barreaux de corons constitue un exemple unique au sein de la Société des Mines de Lens. S'allongeant sur une centaine de mètres et élevés sur deux niveaux à l'origine, ils sont ponctués, toutes les cinq ou six travées, par un pavillon élevé sur trois niveaux et recouvert d'une toiture à deux pans ou d'une toiture à demi-croupes. Entièrement de briques, les façades sont percées de baies surmontées de linteaux droits en béton à pointe-de-diamant.

MAISON SYNDICALE

Identif. n° 66

Lens

CALL

Avec celles de Montceau-les-Mines et de Carmaux, la maison syndicale de Lens fait partie des trois maisons syndicales de mineurs construites en France. Elle constitue un témoignage important de l'histoire sociale dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais mais également à l'échelle nationale. L'ordonnancement de sa façade principale affirme résolument la volonté du syndicat des mineurs d'institutionnaliser une représentativité chèrement acquise à travers les conflits sociaux des 19^e et 20^e siècles.



La maison syndicale des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais devient en 1911, année de son inauguration, le siège du syndicat. Détruite pendant la Première Guerre mondiale, elle est reconstruite au même emplacement et inaugurée en septembre 1926. Elle devient alors un complexe syndical comprenant le siège du syndicat ainsi qu'une imprimerie ouvrière pour la publication du journal *La Tribune*.

La façade principale, construite en briques et en pierres, et élevée sur deux niveaux, se compose de trois éléments principaux : la travée centrale et deux avant-corps de part et d'autre. Une épaisse corniche en bois souligne le niveau de la toiture à deux versants sur la partie centrale et en pavillon sur les avant-corps. La travée centrale se compose au rez-de-chaussée d'une porte à double battant et, à l'étage, d'un balcon pouvant servir de tribune. L'ensemble est surmonté d'un fronton curviligne dont la partie centrale accueille un bas-relief représentant trois scènes à la gloire du travail du mineur : l'abattage du charbon au pic et à genoux, le roulage des berlines et le boisage des bowettes avec des bois de soutènement.

La maison syndicale de Lens accueille le siège de l'association Mémoires et Cultures, valorisant la mémoire minière et, depuis 1996 l'édifice est inscrit sur la liste des Monuments Historiques.

MONUMENT A EMILE BASLY

Identif. n° 67

Lens

CALL



Syndicaliste et homme politique, Emile Basly naît à Valenciennes en 1854 et, dès l'âge de 11 ans, commence à travailler dans les fosses de la Compagnie des Mines d'Anzin. Ayant joué un rôle prépondérant dans les grèves de 1878, il est renvoyé temporairement de la Compagnie. En 1882, sous son impulsion, se crée le Syndicat des Mineurs d'Anzin dont il devient le Secrétaire Général. Son charisme et son rôle dans la grande grève de 1884 le rendent. En 1889, il s'impose auprès des dirigeants du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais. En 1891, il devient Député de la circonscription de Lens-Liévin, mandat qu'il conservera jusqu'à sa mort. Avec Arthur Lamendin, il est à l'origine de plusieurs lois constituant des avancées dans le domaine social pour les mineurs (lois sur les caisses de secours et de retraite, loi sur les accidents du travail). Il devient Maire de Lens en 1900 et Conseiller général. Pendant la Première Guerre mondiale, il reste sur place pour faire face aux difficultés et aider la population. En octobre 1918, il entreprend la reconstruction de la ville. Emile Basly meurt à Lens le 11 février 1928.

Dès avril 1928, une souscription publique est lancée afin d'ériger un monument en mémoire d'Emile Basly. Les sculptures sont commandées à Augustin Lesieux et l'inauguration a lieu le 8 octobre 1933. Pendant la Seconde Guerre mondiale, afin de l'épargner de la fonte, des lensois cachent la statue dans un garage et, le monument est érigé une seconde fois en 1956.

Le monument se compose d'un très haut socle et de la statue proprement dite. L'ensemble est construit en pierre blanche sur lequel contraste la statue réalisée en bronze. Le socle porte trois bas-reliefs en bronze figurant, de gauche à droite, trois étapes de la vie d'Emile Basly : l'action syndicale avec la mine représentée par un carreau de fosse typique de la Société des Mines de Lens ; l'action politique municipale avec la façade de l'ancien Hôtel de ville de Lens ; l'action politique nationale avec la façade du Palais Bourbon à Paris, siège de l'Assemblée Nationale où il fut Député pendant 32 ans. La statue représente l'homme, en pantalon et redingote, adoptant une position qui le rendit célèbre lorsqu'il découvrit la ville de Lens en ruine : bras croisés sur la poitrine, le regard effaré sur le spectacle des ruines de sa ville détruite en quasi-totalité par les bombardements.

Depuis juin 2009, le monument à la mémoire d'Emile Basly est inscrit sur la liste des Monuments Historiques.

Gare de Lens

Identif. n° 68

Lens

CALL

Au milieu du 19^e siècle, la gare de Lens devient le centre névralgique du transport du charbon pour les Compagnies du Pas-de-Calais. Entièrement détruite lors de la Première Guerre mondiale, elle est reconstruite et inaugurée en 1927. Elle est l'œuvre de l'architecte et chef du service des bâtiments de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord, Urbain Cassan, et de l'ingénieur Forestier. De style Art Déco, l'élévation générale prend la forme d'une locomotive.



Edifiée sur un terrain minier, la gare est conçue pour résister aux affaissements du sous-sol. Le corps de la gare est ainsi constitué de 11 compartiments en béton armé non jointifs pouvant se mouvoir séparément. En sous-sol, il repose sur un cintre métallique qui, manœuvré par des vérins hydrauliques, permet de composer les mouvements de terrains.



Domine par la tour de l'horloge culminant à 23 mètres de haut, l'ensemble s'allonge sur 86 mètres. La partie centrale correspond au grand hall. Elle est couverte par une voûte garnie de pavés de verre qui confère une grande luminosité à l'espace intérieur. A l'intérieur règne une frise en mosaïque de grès cérame signée de Labouret. Cette frise évoque des scènes liées à l'exploitation minière.

Depuis 1984, la gare de Lens est inscrite sur la liste des Monuments Historiques.



*A proximité immédiate du front lors de la Première Guerre mondiale, Lens fut l'une des villes les plus touchées de la Région Nord – Pas de Calais. En 1921, une souscription est ouverte afin de recueillir des fonds pour l'élévation d'un **monument commémoratif de la Première Guerre mondiale**. Le projet, confié au sculpteur Augustin Lesieux, est inauguré en 1925.*

Le monument s'élève sur un soubassement hexagonal et se compose d'un piédestal à trois branches occupées par des groupes sculptés, tandis que les faces sont décorées de bas-reliefs. Une figure centrale domine le tout.

De part et d'autre du piédestal sont sculptés, un mineur aux poings serrés tenant à ses pieds sa barrette et ses outils et s'appuyant sur un pan de mur de briques détruit et, un soldat, le regard tourné vers l'horizon.

A l'arrière, une figure de femme en habit de paysanne paraît marcher, un baluchon à la main, fuyant les ravages de la guerre. Elle tient par la main sa fille qui porte une poupée dans son baluchon.

Dominant la composition, la Ville de Lens, figurée par une femme, s'appuie sur le blason de la ville. Celle-ci repose de façon instable sur des briques éparses, symbolisant l'état de ruines de la ville. Le pied est appuyé sur une torpille, tandis que le personnage esquisse un geste d'indignation.

Sur la face principale, un bas-relief représente une galerie de mines dont plusieurs poutres de boisage sont brisées, évoquant le lourd tribut des carreaux de fosses de la Société des Mines de Lens systématiquement détruits par les Allemands.

Sur les autres faces, se répondent deux bas-reliefs sculptés représentant respectivement une fosse sous un ciel nuageux évoquant les bombardements, et deux soldats, l'un casqué, de profil, tient dans ses bras l'autre, mourant.

CHEVALEMENT DU N° 3bis DE LENS

Identif. n° 70

Lens

CALL



Dernier vestige issu du démantèlement de la fosse n°3 de la Société des Mines de Lens à Liévin, **le chevalement du puits n°3bis** se situe aujourd'hui au cœur d'une zone d'activité. Jumeau du puits n°11 de Lens, il s'agit d'un chevalement datant de 1922, construit en poutrelles à treillis rivetés à faux-carré non porteur (type anglais), muni de quatre bigues également en poutrelles à treillis. Le chevalement est doté de plateformes avec garde-corps et possède un campanile à quatre pans surmonté d'un paratonnerre et de l'insigne minier (deux pics croisés). Il illustre la période de l'immédiat après-guerre pendant laquelle les puits sont rééquipés, au sein de la Société des Mines de Lens, de manière standardisée.

Ce chevalement, *inscrit sur la liste des Monuments Historiques depuis 1992*, possède une très grande portée symbolique et commémorative. En effet, le 27 décembre 1974, une explosion ravage une partie des chantiers du fond, faisant 42 morts, 5 blessés, 116 orphelins. Il s'agit de la plus importante catastrophe minière dans la France d'après-guerre.

CHEVALEMENT DU N° 1bis DE LIEVIN

Identif. n° 71

Liévin

CALL



Dernier témoin des infrastructures de la fosse n°1 de Liévin, le **chevalement du puits n°1bis** de la Société Houillère de Liévin se situe au cœur d'une zone d'activité. Datant de 1922, il s'agit d'un chevalement à faux-carré porteur (type allemand) en poutrelles à treillis rivetés avec deux bigues également en poutrelles à treillis. Les molettes sont disposées de manière parallèle sur un palier avec garde-corps métalliques. Le chevalement est surmonté d'un campanile à quatre pans.

Le chevalement est inscrit sur la liste des Monuments Historiques depuis juin 2009.

TEMPLE PROTESTANT

Identif. n° 72

Liévin

CALL

L'implantation protestante dans le Bassin minier est tardive (dernier tiers du 19^e siècle) et entièrement liée à l'évangélisation en milieu ouvrier menée par la Société Chrétienne du Nord qui connaît rapidement un grand essor. A la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, les directeurs de la Compagnie de Liévin, Messieurs Viala et Simon, probablement eux-mêmes protestants, encouragent le culte réformé sans qu'aucune participation financière de la Compagnie ne soit aujourd'hui démontrée.



Le temple protestant de Liévin est entièrement détruit lors de la Première Guerre mondiale et des travaux de reconstruction débutent en 1923 selon les plans des architectes douaisiens Laude, Lamarre et Henry. Le nouveau temple est finalement inauguré en mai 1925. L'édifice se présente comme un imposant bâtiment cubique augmenté d'une annexe à l'arrière de forme rectangulaire accueillant la salle des fêtes et les salles de réunions. L'extérieur est couvert d'un enduit de ciment gris recouvrant une maçonnerie de briques et une structure en béton armé. Un clocher-porche est posé sur l'angle droit, le porche lui-même étant fermé par une grille Art Déco. Chacune des trois façades présente un très haut pignon à deux pentes dont le croisement forme la toiture. A l'intérieur, le lieu de culte adopte le plan d'une grande croix grecque inscrite dans un grand carré, les angles servant aux espaces de circulation et de dégagement. L'ensemble est recouvert de grandes voûtes d'ogives extrêmement aiguës. Le presbytère est séparé de l'annexe par une grande cour arborée. Il se trouve au milieu d'un grand jardin et se présente comme un édifice cubique de deux niveaux sous combles.



Situés sur la colline de Riaumont, au cœur de Liévin, **les Grandes Bureaux de la Société Houillère de Liévin** regroupaient les services centraux, techniques, comptables, financiers et commerciaux de la Société. Avec la Nationalisation ils sont reconvertis en clinique et en maternité de la Société de Secours Minière. Ils accueillent aujourd'hui les services de la ville de Liévin.

D'architecture simple et entièrement en briques, il s'agit d'un vaste édifice de plan rectangulaire, élevé sur trois niveaux et recouvert d'une toiture en ardoises. Il est composé d'un corps central recouvert d'un toit à deux pans et cantonné d'un pavillon recouvert d'une toiture à pans brisés à chacune de ses extrémités. La totalité des façades du premier niveau est composée de bandeaux de briques en relief avec, au niveau des baies, un jeu de briques imitant un arc cintré en pierre. Des bandeaux en béton soulignent le niveau des planchers et la partie supérieure du corps central est ornementée d'un très large cartouche portant l'inscription « GRANDS BUREAUX ». Les façades des pavillons accueillent, aux second et troisième niveaux, des reliefs sur lesquels figurent les emblèmes du mineur, seuls motifs, avec le cartouche, rappelant aujourd'hui la fonction originelle de l'édifice.



Située au pied des Grandes Bureaux, **la cité des Bureaux Ouest**, répertoriée comme *citée remarquable* du Bassin minier, est caractéristique des cités pavillonnaires construites par la Société Houillère de Liévin. La cité est structurée selon une voirie strictement orthogonale et propose majoritairement des habitations regroupant deux logements.

Conformément au style architectural appliqué par la Société de Liévin, les pavillons sont construits en briques ou en parpaings de schiste. La volumétrie est dans son ensemble assez simple. La cité, en plus des jardins délimités par des clôtures en béton parfois doublées de haies végétales, bénéficie de beaux alignements d'arbres le long de la voirie. Caractéristiques de la Société Houillère de Liévin, les façades de certains pavillons sont composées d'un assemblage de briques rouges et de briques roses séparées à mi-hauteur. D'autres typologies offrent, dans la partie supérieure des façades, un traitement particulier par enduit dit « à la tyrolienne » composé de petits gravillons mélangés au mortier. Les façades sont ponctuées de fers d'ancrage en forme de « barrette » de mineur (casque) ou d'étoile.



Le **terril 80** est issu de l'activité de la fosse n°3 de la Société Houillère de Liévin. Terril plat, il a été exploité pour sa valeur économique puis, par la suite, requalifié par des opérations de terrassements et de pré-verdissement (plantation d'arbres et d'arbustes). Il sert aujourd'hui de support aux activités sportives et de loisirs.



Située en bordure du terril 80, la **cité pavillonnaire des Garennes** fait partie des *cités remarquables* du Bassin minier. Sur les hauteurs du Val de Souchez, la cité a la particularité de jouer avec la topographie dans l'implantation de ses logements. Elle fait d'ailleurs face à la cité des Petits Bois située également à Liévin mais de l'autre côté du vallon.

La cité des Garennes est structurée selon une voirie strictement orthogonale et propose majoritairement des habitations regroupant deux logements. La cité des Garennes du style architectural de la Société Houillère de Liévin : ses pavillons sont construits en briques ou en parpaings de schiste ; la volumétrie est dans son ensemble assez simple avec deux volumes accolés.

La présence de beaux alignements d'arbres le long de la voirie confère à la cité de bonnes qualités paysagères. Les façades de certains pavillons sont composées d'un assemblage de briques rouges et de briques roses séparées à mi-hauteur. Des motifs en losange de briques rouges ou roses viennent également animer les façades et les pignons aveugles. D'autres typologies offrent, dans la partie supérieure des façades, un traitement particulier par enduit dit « à la tyrolienne » composé de petits gravillons mélangés au mortier.

CITE DES PETITS BOIS

Identif. n° 75

Liévin

CALL



Située en face de la cité des Garennes, **la cité pavillonnaire des Petits Bois** fait partie des *cités exceptionnelles* du Bassin minier. Jouant sur les ruptures de pente du sol, elle offre de belles perspectives. La cité est structurée selon une voirie strictement orthogonale et propose majoritairement des habitations regroupant deux logements. La cité des Petits Bois est typique du style architectural de la Société de Liévin. Les pavillons sont construits en briques ou en parpaings de schiste. La volumétrie est davantage travaillée qu'à la cité des Garennes : deux volumes accolés avec toiture à deux pans avec ou sans lucarne, et débords de toiture ; la cité accueille en outre une typologie particulière de pavillon en forme de chalet avec une toiture à longs pans. Les façades sont soit en briques de parpaings nues, soit enduites « à la tyrolienne », mélange composé de petits gravillons et de mortier.



Le terril 75, dit « des Pinchonvalles », est issu de l'activité des lavoirs des fosses n°6 et n°7 de la Société Houillère de Liévin. Il s'agit d'un vaste terril plat demeuré intact malgré de légères opérations de terrassement et de pré-verdissement. Le terril 75 est particulièrement exceptionnel du point de vue écologique puisqu'il abrite une mosaïque de milieux naturels : 250 espèces végétales, 190 espèces de champignons, 13 espèces de mammifères, 88 espèces d'oiseaux, 9 espèces de batraciens, 4 espèces de reptiles et 88 espèces d'insectes. Il est ainsi le seul terril du Bassin minier à avoir fait l'objet d'un arrêté Biotope, en 1992. Il est en outre reconnu au titre des Espaces Naturels Sensibles (E.N.S.).



D'une longueur de 1,2 kilomètre, **le tronçon de cavalier d'Avion**, en remblais, débute au pied du terril 75 et longe les cités du Bouvier et de Pinchonvalles. La requalification du terril a respecté son tracé originel. Il constitue aujourd'hui une liaison douce propice à la randonnée.



Attachée à la fosse n°7 à Avion, **la cité-jardin du Bouvier** fait partie des cités exceptionnelles du Bassin minier. Construite entre 1925 et 1926, elle suit une voirie courbe. La majorité des maisons offre des logements regroupés par deux. Quelques barreaux de six logements sont situés en bordure de la cité. Les habitations offrent une volumétrie simple : il s'agit essentiellement de deux volumes accolés en miroir. Cette typologie est parfois complétée d'un deuxième volume recouvert d'une grande toiture à longs pans accueillant des porches. Agrémentant la qualité paysagère de l'ensemble, la cité bénéficie de longs alignements d'arbres. Typiques de la Société de Liévin, les façades sont composées de briques rouges et de briques roses séparant la façade à mi-hauteur. Des motifs en losange de briques rouges et roses viennent également animer les façades et les pignons aveugles. Les lucarnes aveugles sont recouvertes d'un enduit de ciment et dotées d'un quadrillage en ciment peint.



L'école de la cité du Bouvier se situe en bordure de la cité. Elle comprend deux bâtiments identiques se faisant face, correspondant à l'école des filles et à l'école des garçons. Un pavillon servant de loge au concierge et de logement de direction est placé entre les deux écoles. Construits en briques et reposant sur un soubassement en béton, les deux bâtiments suivent le même ordonnancement. Il s'agit d'édifices en forme de L avec l'entrée située à l'angle. Ils sont percés au rez-de-chaussée d'une ouverture en plein-cintre à encadrement en béton, surmontée d'une arche en béton portant l'inscription « ECOLE DES FILLES » pour l'un et « ECOLE DES GARCONS » pour l'autre. La loge centrale est composée d'un haut-corps élevé sur deux niveaux et flanqués de deux ailes élevées sur un seul niveau. Le haut-corps est dominé par un grand pignon triangulaire décoré de larges bandeaux cimentés en relief et porte l'inscription « VILLE D'AVION – ECOLES ».



Attachée à la fosse n°7 à Avion et située au pied du terril 75, **la cité de corons des Pinchonvalles**, construite en 1924, fait partie des *cités remarquables* du Bassin minier.

La cité suit une voirie strictement orthogonale avec un bâti implanté en front à rue. Elle propose des barreaux regroupant quatre ou dix logements et quelques habitations regroupant deux logements. Les habitations offrent une volumétrie simple : il s'agit de volumes dotés de lucarnes, accolés en miroir. Les vues internes à la cité mettent en scène plusieurs plans successifs où alternent pignons, façades latérales, arbres, haies et, en arrière-plan, le terril 75. Typiques de la Société de Liévin, les façades sont composées de briques rouges et de briques roses séparant la façade à mi-hauteur. Des motifs en losange de briques rouges et roses viennent également animer les façades et les pignons aveugles.

TERRIL 49

Identif. n° 79

Mazingarbe

CAHC



Le terril 49 est issu de l'activité de la fosse n°3 à Vermelles. Il s'agit d'un terril conique ayant gardé ses caractéristiques originelles. Il accueille aujourd'hui une végétation spontanée.

CITE DU N°7

Identif. n° 80

Mazingarbe

CALL



Attachée à la fosse n°7 de la **Compagnie des Mines de Béthune** à Mazingarbe, la **cité n°7** est une cité-jardin construite dans les années 1920 et aujourd'hui répertoriée parmi les *cités remarquables* du Bassin minier.

La cité est organisée selon une voirie courbe et est majoritairement composée de maisons regroupant deux logements avec quelques pavillons regroupant quatre logements.

Les habitations offrent de riches volumétries au niveau des toitures. Certaines habitations sont complétées par des porches en angle spécifiques à la Compagnie de Béthune. Le porche est marqué par un arc boutant reposant sur un sabot de pierre et supporte un appentis recouvert de tuiles. Les blocs d'habitation regroupant quatre logements ont une volumétrie particulièrement travaillée avec des toitures à longs pans, des ouvertures surmontées de grands arcs en briques rouges et des façades alternant la brique et l'enduit de ciment, avec frise en damiers et faux-colombages peints.



Construite en brique et en béton, l'**école de garçons de la cité n°7** est composée de trois corps de bâtiment dont un pavillon central particulièrement travaillé sur le plan architectural. S'élevant sur deux niveaux, celui-ci est percé au rez-de-chaussée d'une vaste baie en plein-cintre correspondant à l'ancien accès principal et aux logements de la Direction. Le pignon central triangulaire accueille l'inscription « ECOLE DE GARCONS ». La totalité de la façade est recouverte d'un enduit de ciment peint et est animée d'un quadrillage en relief. Chaque niveau est recouvert d'une toiture reposant sur des aisseliers. L'ensemble est surmonté d'un clocheton en béton recouvert d'une toiture à quatre pans à bords retroussés. Accueillant les salles de classe, les deux autres corps de bâtiment, accolés de chaque côté du corps central, relèvent d'une architecture beaucoup plus simple.



A côté du logement ouvrier, un autre type d'habitat a émergé de l'histoire industrielle du Bassin minier, les habitations des dirigeants des Compagnies dont fait partie le Château Mercier à Mazingarbe. Patrimoine minier à part entière, le Château Mercier est dans le cas présent accompagné d'une série de maisons d'ingénieurs prestigieuses.

Le Château Mercier n'était pas seulement le logement du directeur mais servait également aux réunions avec les dirigeants de la Compagnie ou les instances parisiennes. Il emprunte le nom de Louis Mercier, ingénieur à la Compagnie d'Anzin devenu Directeur Général de **la Compagnie de Béthune**. Il meurt en 1927 et ses successeurs à la tête de la Compagnie s'installent aussi au Château Mercier. Après la Nationalisation, les Houillères du Bassin Nord – Pas de Calais transforment l'édifice en maternité qui cesse son activité en 1970. Resté à l'abandon jusqu'en 1985, le château est racheté par la municipalité de Mazingarbe qui transforme le rez-de-chaussée et le premier étage pour y installer la Mairie.



Dans l'immédiate continuité du Château Mercier, le Boulevard des Platanes accueille une série de **maisons d'ingénieur** construites par la Compagnie des Mines de Béthune à la fois pour les ingénieurs des fosses de la Compagnie mais également pour les ingénieurs de la grande usine carbo-chimique située à proximité et née sous l'impulsion de Louis Mercier. Situées en bordure de ce très long boulevard bordé de platanes majestueux, les maisons d'ingénieur, toutes différentes, rivalisent de style et d'inspiration avec pour certaines, quelques faux-colombages peints caractéristiques de la Compagnie. Ces habitations font, *a priori*, davantage penser aux villas balnéaires qu'aux demeures industrielles. Mais, mises en scène par l'alignement d'arbres à hautes tiges, cette série de demeures prestigieuses constitue une véritable démonstration de la puissance financière de la Compagnie des Mines de Béthune.

CITE N°2

Identif. n° 82

Mazingarbe, Bully-les-Mines

CALL



Attachée à la fosse n°2 de la **Compagnie des Mines de Béthune** à Bully-les-Mines, la **cité n°2** est une très vaste cité-jardin construite entre 1920 et 1927. Elle accueille en son sein des équipements collectifs : une école, un dispensaire, une clinique et une salle des fêtes. La cité n°2 est aujourd'hui répertoriée parmi les *cités remarquables* du Bassin minier.

La cité est organisée selon une voirie mixte, courbe sur la majeure partie de la cité et orthogonale au Sud. Elle est exclusivement constituée d'habitations regroupant deux logements. La qualité paysagère de la cité est renforcée par de longs alignements d'arbres à hautes tiges bordant les rues. Du point de vue architectural, les habitations offrent de riches volumétries. Les façades présentent des pilastres d'angle et de refend en briques, un soubassement de brique, des ouvertures surmontées de linteaux en plein-cintre ou droits en béton et rehaussées d'arcs en briques peints ou non avec clef de voûte. Certaines habitations sont complétées par des porches marqués par un arc boutant reposant sur un sabot en pierre qui supporte un appentis recouvert de tuiles. Des pigeonniers ont également été construits dans les jardins.

L'école de la cité n°2 se trouve au cœur de la cité. Très simple, l'édifice datant de l'époque de la Compagnie de Béthune est composé d'un seul corps de bâtiment de plain-pied et recouvert d'une toiture de tuiles, à deux pans, débordante et reposant sur des consoles en béton. L'école a été complétée d'un groupe scolaire par le **Groupe de Béthune** dans les années 1960. Celui-ci est composé de quatre bâtiments dont trois en plain-pied. Caractéristiques de l'architecture scolaire des Houillères nationalisées, les bâtiments sont de forme rectangulaire et recouvert de toits-terrasses inclinés. Un des bâtiments s'élève sur deux niveaux. Les façades sont caractérisées par une organisation rationnelle et répétitive des baies. Les larges fenêtres rectangulaires à fort encadrement de béton sont pourvues de châssis vitrés apportant un maximum d'éclairage aux salles de classe.



Construit dans les années 1920 par la Compagnie de Béthune, le **dispensaire** est situé au cœur de la cité, il accueillait un centre de soins et une garderie. D'architecture simple, il est composé de deux volumes identiques accolés en miroir et recouverts d'un enduit de ciment. Chacun des avant-corps est percé en son centre d'une très large baie en plein-cintre. Les pignons sont recouverts d'une toiture à demi-croupe. Le fronton de chaque avant-corps accueille respectivement les inscriptions « DISPENSAIRE » et « GARDERIE ».



La clinique Sainte-Barbe de la Compagnie des Mines de Béthune à Bully-les-Mines fut construite de 1924 à 1927. Un inhalatorium destiné aux maladies des voies respiratoires (bronchiteux, asthmatiques, gazés de guerre, tuberculeux, etc) est achevé en 1928. Tombée dans le giron des Houillères après la Nationalisation, elle comptait, en 1978, 97 lits de chirurgie et 20 lits de maternité. Une extension contemporaine, respectant le style architectural des édifices anciens, fut construite en 2001.

L'édifice principal est constitué d'un corps de bâtiment rectangulaire en briques, haut de deux niveaux sur un soubassement en pierres, et couvert par un toit en pavillon en tuiles. Il est flanqué de deux ailes d'un seul niveau. Des frises de briques rouges courent entre les fenêtres, créant ainsi une bichromie. Surmontant les travées centrales, une structure carrée coupe la toiture. Elle est ornée d'un décor géométrique en briques rouges et est couronnée par une lanterne couverte par une toiture débordante en ardoises et à quatre pans. A l'arrière du bâtiment central, l'autre édifice constituant la clinique Sainte-Barbe est construit selon un plan en croix latine et s'élève sur deux niveaux.

L'agrandissement contemporain conserve volontairement les caractéristiques esthétiques de l'ensemble préexistant en prenant le parti d'un parement de briques jaunes avec décors de briques rouges afin d'harmoniser les ouvrages tout en conservant un caractère résolument moderne avec toitures plates au lieu des combles débordantes.

Depuis juin 2009, la clinique Sainte-Barbe à Bully-les-Mines est inscrite sur la liste des Monuments Historiques.



Commune à la cité n°2 et à la cité des Brebis, **la salle des fêtes** est composée de deux corps de bâtiment. Accueillant la salle des fêtes à proprement parler, le bâtiment principal, entièrement construit en briques, est élevé sur un seul niveau. Le pignon d'accès est percé d'une immense ouverture en plein-cintre à encadrement de béton. Entièrement vitrée à l'origine, la baie est désormais pourvue de meneaux en béton. Une frise souligne la corniche et un bandeau de briques blanches court sur toute la largeur de la façade. Le bâtiment est flanqué d'une aile latérale recouverte d'un toit-terrasse correspondant aux espaces réservés aux services techniques et aux loges.



En face de la salle des fêtes et en frange de la cité des Brebis se trouve un alignement de **maisons d'ingénieur** caractéristique de la Compagnie des Mines de Béthune et semblable à celui du Boulevard des Platanes à Mazingarbe. Une des maisons d'ingénieur, par son style architectural similaire, fait écho à la clinique Sainte-Barbe située à proximité.



Situé au cœur de la cité des Brebis de Bully-les-Mines, entre les deux écoles, **le monument aux morts de la Compagnie de Béthune** illustre la volonté des Compagnies minières de perpétuer le souvenir des employés morts lors de la Première Guerre mondiale. Il fut érigé en l'honneur des 935 mineurs de la Compagnie morts au front lors de la guerre 1914-1918. L'exécution des reliefs sculptés en bronze fut confiée au sculpteur Paul Capelaere et l'inauguration du monument eut lieu le 12 octobre 1924.

Le monument est percé de marches sur le côté rue et est surmonté d'une pyramide montée sur un piédestal en granit de base carrée. Le piédestal porte sur ses faces trois plaques sculptées en bronze et une plaque en granit. Les plaques en bronze portent des scènes figurées de bas-relief représentant les mineurs au travail pendant la guerre pour deux d'entre elles et les troupes victorieuses défilant à l'Armistice pour la dernière. Au dessus du piédestal, la pyramide s'élève sur quatre petites sphères de granit. Elle est constituée de gros blocs de granit et porte sur la face où figure la croix, l'inscription « LA COMPAGNIE DE BETHUNE A SES MORTS GLORIEUX 1914 – 1918 ». Elle est coiffée de branches de chêne et de laurier en bronze dorée et d'un casque de soldat. De part et d'autre de la place, les deux pavillons des écoles portent, sur la face tournée vers le monument, les noms des disparus inscrits sur des plaques de marbres. Les noms des morts de la Compagnie sont répartis par catégories : les morts « Aux Armées », ceux « Au travail sous le feu ».



La Compagnie des Mines de Béthune avait pris le parti, non représentatif à l'échelle du Bassin minier, de ceinturer ses cités de murs et de grilles afin de pouvoir les clore en cas de grève. La cité des Brebis était entourée d'un haut mur de trois mètres et l'entrée était matérialisée par des grilles. Les éléments de grilles situés à proximité du monument aux morts en sont des vestiges.

Ce sont des grilles qui furent l'objet de la vindicte ouvrière : fermées par la garde pendant la grève de 1906 qui suivit la Catastrophe de Courrières, elles cédèrent sous la poussée des manifestants dans la nuit du 18 au 19 mars 1906, entraînant une forte répression.

L'ensemble minier de Grenay et Mazingarbe est particulièrement représentatif du processus de formation des paysages du Bassin minier. Dans la première moitié du 19^e siècle, Mazingarbe et Grenay sont de petits bourgs ruraux distincts et reliés aux voies de communications historiques. Avec l'arrivée de l'exploitation minière, sont apparus des quartiers d'habitat ouvrier autonomes liés aux infrastructures de production et de transport et complètement déconnectés des bourgs préexistants. Avec l'intensité croissante de l'activité minière, naît un gigantesque continuum urbain qui a englobé et lié entre elles les deux villes.



Le terril 58 et 58a sont issus de l'activité du lavoir du complexe de Mazingarbe de **la Compagnie des Mines de Béthune**. Il s'agit de vastes terrils plats qui ont fait l'objet de légères opérations de terrassement et de pré-verdissement destinées à le rendre accessible. Ils servent aujourd'hui de support aux activités sportives et de loisirs.



Attachée à la fosse n°6 de la Compagnie des Mines de Béthune, **la cité des quarante**, à Grenay, est une vaste cité-jardin construite de 1913 à 1927. Par sa situation au pied du terril 58 et son par son ordonnancement, elle offre une grande richesse de perspectives. La cité des quarante est aujourd'hui répertoriée parmi les *cités remarquables* du Bassin minier.

La cité est organisée selon une voirie mixte, courbe sur la majeure partie de la cité et orthogonale au Sud. Elle est exclusivement composée d'habitations regroupant deux logements et situées en cœur de parcelles. La cité de longs alignements d'arbres qui renforcent ses qualités paysagères. Les habitations offrent de riches volumétries. Les façades présentent des pilastres d'angle et de refend en briques, un soubassement de brique, des ouvertures surmontées de linteaux en plein-cintre ou droits en béton et rehaussées d'arcs en briques peints ou non avec clef de voûte. Certaines habitations sont complétées par des porches marqués par un arc boutant.



Attachée à la fosse n°5 de la Compagnie de Béthune, **la cité n°5**, à Grenay, est une vaste cité pavillonnaire dont la construction débutée en 1900 s'est achevée en 1925. Située au pied des terrils 58 et 58a, la cité n°5 accueille une église et une école. Elle est aujourd'hui répertoriée comme *cité exceptionnelle* du Bassin minier.

La cité est organisée selon une voirie orthogonale et est composée d'habitations implantées regroupant deux logements. Elle bénéficie de très beaux alignements d'arbres et d'une vaste place arborée. Au sein de la cité, deux ensembles se distinguent. D'une part, les habitations construites avant 1914 repérables à leurs volumétries et leur style architectural simples : toitures à deux pans à lucarnes, bandeaux de briques, arcs en briques rehaussant les ouvertures. D'autre part, les habitations construites dans les années 1920 qui offrent des volumétries plus riches : deux pans, pans brisés, demi-croupes, lucarnes rampantes ou à pignons centrés, débords de toitures. Les façades présentent des pilastres d'angle et de refend en briques, un soubassement de brique, des ouvertures surmontées de linteaux en plein-cintre ou droits en béton et rehaussées d'arcs en briques peints ou non avec clef de voûte. Certaines habitations sont complétées par des porches marqués par un arc boutant.



De 1902 à 1905, une première église Saint-Louis fut construite par la Compagnie de Béthune pour les ouvriers des fosses n°5 et n°11. Entièrement détruite lors de la Première Guerre mondiale, l'église fut reconstruite selon les plans de l'architecte parisien Umbdenstock avec l'argent des dommages de guerre. La nouvelle **église Saint-Louis** fut bénie en octobre 1925.

Le plan de l'église est en croix latine, le gros-œuvre est en briques rouges sur un soubassement en pierre pour les murs et en béton armé pour les piliers et les arcs supportant la toiture. La nef est précédée d'un porche couvert d'un toit à deux versants. Le pignon triangulaire est souligné d'une corniche et surmonté d'une statue représentant la Vierge à l'Enfant. La porte d'entrée est surmontée d'un linteau en pierre sculpté d'un décor végétal, puis d'un tympan semi-circulaire doté d'une peinture représentant un Christ en Majesté entouré d'anges, dans la tradition romane.



Situé derrière l'église, le **prieuré** (presbytère) est inséré à l'intérieur d'un jardin délimité par un mur d'enceinte en briques avec soubassement en pierre. Il se compose de deux corps de bâtiment. Le premier est de base rectangulaire et élevé sur deux niveaux. Il est flanqué d'une annexe élevée sur un seul niveau et recouverte d'un toit en pavillon. Le prieuré a été transformé en logements sociaux tout en respectant son intégrité.



Typique de l'architecture scolaire définie par la Compagnie de Béthune, **l'école de la cité n°5** à Grenay est du même style architectural que l'école de la cité n°9 à Annequin. Elle est composée d'un très long bâtiment élevé sur un seul niveau et recouvert d'un toit à deux pans. Depuis la rue, la façade est percée de nombreuses ouvertures de forme rectangulaires disposées de manière verticale dont deux correspondent aux entrées de l'école des garçons et de l'école des filles. Ces deux portes sont surmontées d'un pignon-lucarne.

DISPENSARE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS

Identif. n° 85

Grenay

CALL



Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la Compagnie des Mines de Béthune envisage la mise en place d'un dense réseau d'œuvres médico-sociales à destination des ses employés et ouvriers. La construction du bâtiment du **Dispensaire de la Société de Secours Mutuels des Mines de Béthune** à Grenay est achevée au début de l'année 1926. Après la création de la Sécurité Sociale Minière par décret du 27 novembre 1947 qui avalisait son autonomie financière et de gestion ainsi que la gratuité des soins, le dispensaire fut agrandi.

Les bâtiments sont au nombre de trois. Le premier est le bâtiment principal accueillant les bureaux, les deux autres correspondant anciennement à des habitations, notamment celle du médecin chef. L'ensemble des édifices est conçu avec une ossature de béton avec remplissage de briques rouges. Les éléments structurants, bossages, encadrements des ouvertures et bandeaux, sont constitués de pierre blanche. Les toits sont recouverts de tuiles.

Le bâtiment principal adopte un plan en U, avec une petite aile rectangulaire à chacune de ses extrémités. Au-dessus de l'avent en béton de l'entrée, dans un espace de forme presque trapézoïdale, se lit l'inscription « SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES OUVRIERS ET EMPLOYES DES MINES DE BETHUNE ».

Le second édifice est le résultat d'une modification de deux des pavillons d'habitation après la Seconde Guerre mondiale. L'opération a consistée à construire une aile destinée à raccorder les deux pavillons. La construction datant de la Nationalisation, elle adopte les mêmes caractères structurels que les autres édifices. Un décor de frise de carreaux de céramique émaillée disposés en damier unifie l'ensemble tandis que les balcons, aussi bien dans les supports que dans les grilles, adoptent des variantes.

Enfin, la maison du médecin chef présente un plan en L avec un bloc rectangulaire à l'arrière couvert d'un toit à quatre pans et un avant-corps latéral plus étroit.

L'ensemble du dispensaire est inscrit sur la liste des Monuments Historiques depuis juin 2009.

MONUMENT AU SOLDAT MARCHE

Identif. n° 86

Bully-les-Mines

CALL



Fernand-Joseph-Edouard Marche est né le 2 juin 1888 aux Corons d'Aix à Bully-les-Mines. Fils de mineur, il descend dès l'âge de 13 ans comme galibot dans la fosse n°1 de la Compagnie de Béthune. Il fut mobilisé le 4 août 1914. En août 1916, le 130^e Régiment d'Infanterie se trouvait dans le secteur de Verdun. La compagnie à laquelle appartenait le soldat Marche s'occupait de livrer des messages au poste de commandement du colonel, situé à 30 mètres de la fermeture de la ligne française. Le 1^{er} août 1916, le soldat Marche se dévoua pour livrer un ordre urgent de la division. Blessé sous les bombardements, il se traîna jusqu'à un carrefour où passaient régulièrement les messagers et mourut le bras tenant le message tendu vers le ciel. Un autre coureur récupéra le pli, le porta au colonel et lui dit : « Mon Colonel, voici un pli que j'ai trouvé sur la route. Mon camarade Marche, tué sur la piste, le tenait dans sa main crispée, le bras en l'air, l'autre main tenant ses entrailles ». Cet acte héroïque valu au soldat Marche de recevoir la médaille militaire à titre posthume le 2 octobre 1920.

La Compagnie de Béthune décida d'élever un monument en sa mémoire à l'entrée de la fosse n°1. La réalisation fut confiée au sculpteur Armand-François Roblot et le monument fut inauguré en 1925. Composé d'un piédestal et d'une sculpture en bronze, il est élevé sur un large socle en pierre rectangulaire. Le piédestal est orné d'une sculpture en bronze représentant un casque de poilu posé sur une branche de laurier et une branche de chêne. Un long bas-relief en bronze placé dans un cadre en pierre décore le centre du piédestal. Il est divisé en trois parties. Y figurent deux groupes entourant une stèle commémorative surmontée de la croix de guerre et de branches de lauriers avec l'inscription « AU SOLDAT MARCHE MORT HEROIQUEMENT POUR LA FRANCE ». Les groupes de personnages de part et d'autre symbolisent les deux étapes importantes de la vie du soldat Marche : la mine et la guerre. Sur les façades latérales du piédestal se trouvent de petits bas-reliefs en bronze symbolisant les autres étapes de la vie du soldat Marche. Au dessus du piédestal, la figure principale se tient allongée de profil sur un magma en pente représentant certainement la boue des tranchées. Dans la boue ressort une panneau d'indication « DOUAMONT 2 / VERDUN 6 », endroit où Marche s'est effondré. Le soldat, en casque et uniforme, a la main crispée sur sa poitrine et son visage renversé en arrière exprime la souffrance. Son bras droit est, lui, tendu vers le ciel et sa main sert l'ordre qu'il avait mission de transmettre.

Le monument est inscrit sur la liste des Monuments Historiques depuis juin 2009.

CITE N°10

Identif. n° 87

Sains-en-Gohelle, Bouvigny-Boyeffles, Aix-Noulette

CALL

Au même titre que l'ensemble minier de Grenay et Mazingarbe, l'ensemble de la cité n°10 de la Compagnie des Mines de Béthune est représentative de ces quartiers d'habitat minier qui sont venus se surimposer avec vigueur au paysage antérieur, sur de larges superficies et sans lien avec le tissu préexistant.



Attachée à la fosse n°10 de la Compagnie de Béthune, **la cité n°10** est une vaste cité pavillonnaire reconstruite en 1920. Elle fait aujourd'hui partie des cités exceptionnelles du Bassin minier. La cité est organisée selon une voirie orthogonale et composée de maisons, regroupant deux logements. Les habitations offrent de riches volumétries : deux pans, pans brisés, demi-croupes, lucarnes rampantes ou à pignons centrés, débords de toitures. D'architecture simple, les façades présentent des pilastres d'angle et de refend en briques, un soubassement en brique, des ouvertures surmontées de linteaux en plein-cintre ou droits en béton et rehaussées d'arcs en briques peints ou non avec clef de voûte. Certaines habitations sont complétées par des porches marqués par un arc boutant reposant sur un sabot de pierre qui supporte un appentis recouvert de tuiles.



Une première **église Sainte-Marguerite** avait été construite en 1912 au sein de la cité mais elle fut détruite lors de la Première Guerre mondiale. Elle est reconstruite à partir de 1924 et achevée en 1926.

L'église se présente comme un édifice compact, très structuré avec l'originalité d'un clocher-porche. Elle est bâtie selon un plan basilical composé d'une nef centrale accolée de bas-côtés. Les murs extérieurs présentent une alternance : murs en béton et enduit jaune au premier niveau avec des éléments de briques rouges marquant certaines parties ; murs en briques rouges avec des bandeaux de béton et enduit jaune. Le clocher-porche carré se présente plutôt comme un campanile italien trapu dont les angles sont contrebutés par de puissants contreforts plus larges sur les côtés qu'en façade. La partie basse de la face principale est occupée par un porche qui est surmonté par un toit à deux pentes. Encadrant ce porche, s'ouvre un grand arc formant arc de triomphe, très profondément creusé et accueillant un grand vitrail fortement structuré par un claustra en béton. Le toit du clocher-porche, de forme pyramidale et recouvert de pannes flamandes, est couronné par une girouette en forme de coq.



Le groupe scolaire de la cité n°10 comprend deux corps de bâtiment, correspondant respectivement à l'école des filles et à l'école des garçons. Quasiment identiques, il se font face et encadrent l'église Sainte-Marguerite. Ces deux bâtiments sont élevés sur un seul niveau. Formant un avant-corps, la première travée est percée en son centre d'un haut porche en plein-cintre rehaussé d'une clef de voûte en béton. Les entrées sont surmontées d'un pignon triangulaire recouvert d'une toiture débordante reposant sur des aisseliers en bois sculptés. Il accueille un cartouche en béton portant anciennement l'inscription « ECOLE DES FILLES » ou « ECOLE DES GARCONS ».